



**COMMUNE DE WELLIN  
CONSEIL COMMUNAL DU 21 MARS 2016  
PROCÈS-VERBAL**

**Présents :**

**Mme Anne BUGHIN-WEINQUIN, Bourgmestre ;  
Messieurs Guillaume TAVIER, et Bruno MEUNIER, Echevins ;  
Monsieur Valéry CLARINVAL, Conseiller communal et Président de CPAS ;  
Messieurs Benoît CLOSSON, Thierry DAMILOT, Edwin GOFFAUX, Jean-Luc  
MARTIN et Bernard ARNOULD, Conseillers communaux ;**

**Jean-Pierre ROBE, Directeur Général f.f.**

**Absents et excusés :**

**Monsieur Etienne LAMBERT, Echevin ;  
Monsieur Thierry DENONCIN, Conseiller communal.**

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

- 1. Prestation de serment et installation d'un conseiller communal.**
- 2. Fabrique d'Eglise de Lomprez – Compte 2015 – Approbation.**
- 3. Délégation du Conseil communal vers le Collège communal en matière de marchés publics (Budget ordinaire).**
- 4. Délégation du Conseil communal vers le Collège communal en matière de marchés publics (Budget extraordinaire).**
- 5. Plan de cohésion sociale. Rapport annuel.**
- 6. Terrain. Dépôt privé. Demande d'autorisation.**
- 7. Vivalia. Assemblée générale du 22/03/2016.**

**HUIS-CLOS**

- 1. Personnel communal. Comportement. Sanction disciplinaire. Audition et décision.**
- 2. Enseignement. Remplacement. Ratification.**

## SEANCE PUBLIQUE

**La Présidente du Conseil communal ouvre la séance à 20 heures.**

**Le Conseil communal observe une minute de silence en hommage à Monsieur Emmanuel Herman, Conseiller communal, décédé le 12 mars 2016.**

**Monsieur Benoît Closson, Conseiller communal, lit alors le texte suivant :**

*Nous venons de perdre un homme doté d'une grande intelligence, profondément humain et respectueux d'autrui.*

*Dès le début de son mandat, Manu s'est beaucoup impliqué dans sa nouvelle fonction : il était actif à nos réunions. Il me confiait régulièrement qu'il prenait beaucoup de plaisir dans son rôle de Conseiller communal.*

*Son avis, ses analyses, ses arguments étaient portés avec force, sagesse et éloquence, sachant manier le verbe comme à nul autre pareil. Seul Manu pouvait vous sortir des phrases et un enchaînement de mots dont il avait le secret et qui prêtaient parfois à sourire. C'était son génie à lui, un talent qu'il aimait tant partager.*

*Son expérience professionnelle, notamment aux plus hautes fonctions de la police, nous a beaucoup apporté dans les dossiers relatifs à la sécurité et ceux concernant la gestion des ressources humaines et le recrutement du personnel. Il avait la capacité d'intervenir dans tous les débats, tant ses connaissances étaient multiples. Ses interventions pouvaient être redoutables et sans complaisance : il aimait rappeler les règles, nécessaires dans un Etat de droit, mais il le faisait toujours dans le respect de son interlocuteur.*

*Dans certains moments de tensions, Manu a toujours été un fidèle allié, il comprenait rapidement les enjeux et son esprit vif l'amenait à répliquer aussitôt, dans un élan que plus rien ne pouvait arrêter. Il savait défendre ses amis avec mesures, discernement et avec les mots qui conviennent.*

*Sans lui, cette enceinte n'aura plus la même saveur, le même éclat, les mêmes couleurs. L'écho de sa voix ne résonnera plus dans cette vaste salle.*

*Lorsqu'il m'a révélé sa maladie, il venait lui-même d'en être informé peu auparavant. Lors du dernier conseil communal, j'ai eu le terrible devoir de l'excuser pour cause de maladie sans pouvoir en dire davantage... Je peux maintenant vous confier que le cœur n'y était vraiment pas... Quel coup de massue. Quelle profonde tristesse. On se sent tellement petit face à ce destin. Les problèmes que l'on croyait importants deviennent tout à coup ridiculement insignifiants... Les débats politiques sont remis à leur juste place, face aux questions existentielles sur le sens de la vie, aux fondamentaux que sont la famille, les amis et les proches, face à l'humain...*

*Jamais nous n'oublierons ces 3 années intenses passées ensemble, ce petit bout de chemin nous aura marqué à l'encre indélébile. Ces moments précieux nous auront rendu tellement complices, tellement heureux de se voir régulièrement pour débattre dans la convivialité qui le caractérisait.*

*Notre Conseil communal vient de perdre un homme de bien et nous le regretterons beaucoup, tant dans les rangs de l'opposition que, je crois pouvoir le dire aussi, dans celui de la majorité.*

*Nous avons perdu un collègue, nous avons surtout perdu un ami...*

*Salut l'ami, on t'aime !*

**Madame Anne Bughin-Weinquin, Bourgmestre, lit ensuite le texte suivant :**

*Au nom du conseil communal, je voulais simplement adresser ces quelques mots à Manu*

*Manu, la première image qui vient à l'esprit te concernant c'est celle d'un homme jovial, affable, qui aimait la vie en société.*

*Tu étais doté d'une grande culture, d'une intelligence fine et d'une faculté d'écoute avec une vision lucide des choses.*

*Tu étais aussi un homme de théâtre et tu créais des textes humoristiques appréciés de tous lors des chapitres de la confrérie.*

*Tes interpellations au conseil communal étaient toujours bien construites, sans agressivité aucune.*

*A titre personnel, nos discussions informelles me manqueront.*

*Merci Manu pour le temps passé au service de ta commune.*

**Le procès-verbal de la séance publique du 16 février 2016 est approuvé à l'unanimité sans remarques.**

## **1. PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL**

**Le Conseil Communal,**

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 validées par le Collège provincial en date du 30 octobre 2012 ;

Considérant le décès de Monsieur Emmanuel Herman, conseiller communal, élu sur la liste n°9 AVEC VOUS aux élections communales du 14 octobre 2012 ;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à son remplacement au sein du Conseil communal ;

Considérant que Monsieur Bernard Arnould a été élu 2<sup>ème</sup> suppléant sur la liste n°9 AVEC VOUS aux dernières élections communales ;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification des pouvoirs de Monsieur Bernard Arnould ;

Attendu que Monsieur Bernard Arnould ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité ou d'incompatibilité énumérés aux articles L4142-1 et L1125-1 à L1125-9 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que rien ne s'oppose à ce que les pouvoirs de ce conseiller communal soient validés, ni à ce que ce membre soit admis à prêter le serment

déterminé par l'article L1126-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant qu'il achèvera le mandat de Monsieur Emmanuel Herman, décédé, et entrera en fonction dès sa prestation de serment ;

#### **PREND ACTE**

Monsieur Bernard Arnould prête le serment suivant entre les mains de Madame la Bourgmestre, Présidente de séance : *«Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.»*

#### **INSTALLE**

Monsieur Bernard Arnould dans sa fonction de Conseiller communal.

Cette délibération sera transmise à l'intéressé et au Collège Provincial.

## **2. FABRIQUE D'ÉGLISE DE LOMPRESZ - COMPTE 2015 - APPROBATION**

### **Le Conseil Communal,**

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 ; l'article 6, §1<sup>er</sup>, VIII, 6 ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques des églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014 ;

Vu le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'Eglise de Lompresz, pour l'exercice 2015, voté en séance du Conseil de fabrique du 28 janvier 2016 et parvenu complet à l'autorité de tutelle le 1er février 2016 ;

Vu les pièces justificatives jointes en annexe ;

Considérant que l'organe représentatif du culte n'a pas rendu de décision au-delà du délai légal lui imparti pour ce faire ;

Considérant que le dossier a été adressé, pour demande d'avis, au directeur financier en date du 15 février 2016 ;

Vu l'avis favorable du directeur financier, rendu en date du 8 mars 2016 ;

Considérant que le compte susvisé ne reprend pas, en différents articles, les montants effectivement encaissés et décaissés par la Fabrique d'Eglise de

Lomppez au cours de l'exercice 2015, et qu'il convient dès lors d'adapter, comme détaillé dans le tableau repris ci-après, le montant des allocations suivantes :

Article concerné	Intitulé de l'article	Ancien montant (€)	Nouveau montant (€)
18.b	Notes de crédit du service ordinaire	0,00 €	92,45 €
28.c	Remboursement Electrabel	92,45 €	0,00 €
53.	Placement de capitaux	868,00 €	0,00 €

Sur proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique,

*A l'unanimité,*

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'Eglise de Lomppez, pour l'exercice 2015, voté en séance du Conseil de fabrique du 28 janvier 2016, est réformé comme suit :

Réformations effectuées

Article concerné	Intitulé de l'article	Ancien montant (€)	Nouveau montant (€)
18.b	Notes de crédit du service ordinaire	0,00 €	92,45 €
28.c	Remboursement Electrabel	92,45 €	0,00 €
53.	Placement de capitaux	868,00 €	0,00 €

Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

Recettes ordinaires totales	14.627,45 €
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	12.646,03 €
Recettes extraordinaires totales	1.381,10 €
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0,00 €
- dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	1.381,10 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.910,70 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	8.423,94 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00 €
- dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	0,00 €
<b>Recettes totales</b>	<b>16.008,55 €</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>11.334,64 €</b>
<b>Résultat comptable</b>	<b>4.673,91 €</b>

**Art. 2 :** En application de l'article L3162-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un recours est ouvert à la Fabrique d'Eglise de Lomprez et à l'Evêché de Namur contre la présente décision devant le Gouverneur de la province de Luxembourg.

**Art. 3 :** Un recours en annulation est ouvert aux autres intéressés contre cette décision devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat. A cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée, par lettre recommandée à la poste, au Conseil d'Etat (rue de la Science, 33, 1040 Bruxelles) dans les 60 jours à dater du lendemain de la notification qui vous est faite par la présente.

La requête peut également être introduite par voie électronique sur le site internet du Conseil d'Etat : <http://eproadmin.raadvst-consetat.be>.

**Art. 4 :** L'attention du Conseil de Fabrique d'Eglise de Lomprez est attirée pour les exercices suivants sur les éléments suivants :

- article D41 (remise trésorier) : la remise au trésorier équivaut à 5% des recettes ordinaires à l'exclusion du subside communal et quotes-parts charges sociales supportées par le personnel ;
- toutes dépenses doivent être justifiées par des documents probants (absence de justificatifs pour D45, D46,...)

**Art. 5 :** Conformément à l'article L3115-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la présente décision est publiée par la voie d'une affiche.

**Art. 6 :** Conformément à l'article L3115-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la présente décision est notifiée :

- à l'établissement cultuel concerné ;
- à l'organe représentatif du culte concerné.

### **3. DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAL VERS LE COLLEGE COMMUNAL EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS (BUDGET ORDINAIRE).**

#### **Le Conseil Communal,**

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1122-30, et L1222-3, lequel stipule en son par. 1<sup>er</sup> que le Conseil communal choisit le mode de passation des marchés publics et des concessions de travaux et de services, et en son par. 2 qu'il peut déléguer ces compétences au collège communal notamment, **pour des dépenses relevant du budget ordinaire** ;

Considérant qu'il convient de faciliter la prise de décisions au sein de la commune, notamment pour certains marchés publics et concessions pour lesquels un besoin de célérité se fait sentir, et d'éviter ainsi de surcharger ledit conseil, en lui permettant de déléguer des tâches de gestion pour se concentrer sur des dossiers plus importants stratégiquement ;

Considérant qu'il convient dès lors de permettre au collège communal de choisir le mode de passation et de fixer les conditions des marchés publics et concessions, pour des dépenses relevant du budget ordinaire ;

Vu la délibération du Collège communal du 08/03/2016 ;

*A l'unanimité*

## **DECIDE**

### **Article 1er**

De donner délégation de ses compétences de choix du mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, visées à l'article L1222-3, par. 1 CDLD, au Collège communal pour les marchés publics et concessions relevant du budget ordinaire.

### **Article 2**

La présente délibération de délégation est arrêtée sans limitation de durée, mais est révocable à tout moment par le conseil communal.

### **Article 3**

La liste des délibérations prises par le collège communal en vertu de la délégation du conseil communal, pour l'exercice budgétaire concerné, sera jointe au rapport présenté par le collège communal lors de la réunion du conseil communal au cours de laquelle il est appelé à délibérer des comptes (article L1122-23 CDLD).

## **4. DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAL VERS LE COLLEGE COMMUNAL EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS (BUDGET EXTRAORDINAIRE).**

### **Le Conseil Communal,**

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1122-30, et L1222-3, lequel stipule en son par. 1<sup>er</sup> que le Conseil communal choisit le mode de passation des marchés publics et des concessions de travaux et de services, et en son par. 2 qu'il peut déléguer ces compétences au collège communal notamment, pour des dépenses relevant du budget extraordinaire, inférieures à 15.000 euros hors TVA (si la commune compte moins de 15.000 habitants) ;

Considérant qu'il convient de faciliter la prise de décision au sein de la commune, en évitant de surcharger le conseil, et en lui permettant de déléguer à tout le moins certaines tâches, pour se concentrer sur les dossiers les plus importants stratégiquement pour lui ;

Considérant qu'il convient dès lors de permettre au collège communal de choisir le mode de passation et de fixer les conditions des marchés publics et

concessions, pour des dépenses maximales légalement autorisées, et relevant du budget extraordinaire ;

Vu la délibération du collège communal du 08 mars 2016 ;

*A l'unanimité,*

## **DECIDE**

### **Article 1er**

De donner délégation de ses compétences de choix du mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, visées à l'article L1222-3, par. 1 CDLD, au Collège communal pour les marchés publics et concessions relevant du budget extraordinaire, dont la valeur est :

- Inférieure à 15.000 euros hors TVA ;

### **Article 2**

La présente délibération de délégation est arrêtée sans limitation de durée, mais est révocable à tout moment par le conseil communal.

### **Article 3**

La liste des délibérations prises par le collège communal en vertu de la délégation du conseil communal, pour l'exercice budgétaire concerné, sera jointe au rapport présenté par le collège communal lors de la réunion du conseil communal au cours de laquelle il est appelé à délibérer des comptes (article L1122-23 CDLD).

## **5. PLAN DE COHESION SOCIALE. RAPPORT ANNUEL.**

Monsieur Bernard Arnould, Conseiller communal, fait la remarque suivante : Il faudrait associer la maison du diabète dans le cadre du projet de cuisine communautaire.

Monsieur Benoît Closson, Conseil communal, fait la remarque suivant : Il faudrait faire référence à la vente sociale de bois de chauffage dans ce rapport.

### **Le Conseil Communal,**

Vu le procès-verbal de la réunion du Comité d'accompagnement du Plan de Cohésion sociale du 7 mars 2016 approuvant les documents suivants :

1. Rencontre des partenaires
2. PCS 2014-2019 : validation du rapport d'activités 2015
3. Validation du rapport financier 2015
4. Présentation du travail déjà entrepris et des perspectives pour l'avenir.

Considérant que ces documents peuvent ainsi se résumer quant à leur contenu :



## 1. SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 :

### **1. APPROBATION DU PV DU 13 MARS 2015**

Pas de remarques, le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2. PCS 2014-2019 : VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015, DU RAPPORT FINANCIER et PERSPECTIVES POUR L'AVENIR**

Ce rapport 2015, distribué en séance et envoyé préalablement avec la convocation au CA, est réalisé sous forme de questionnaire et son accès n'est exclusivement possible que sur invitation via le lien électronique envoyé par la DiCS.

Quatre parties doivent être complétées, imprimées et soumises à la Commission d'accompagnement et au Conseil Communal avant d'être transmises via le lien reçu de la DiCS par voie électronique.

Le rapport d'activités complété par la coordinatrice a été envoyé aux partenaires le 25 février (avant la Commission d'accompagnement) afin qu'ils puissent le lire, réagir et renvoyer leurs modifications souhaitées. Le but étant que la coordinatrice puisse modifier des éléments du rapport qui demanderaient une correction et de pouvoir présenter, en commission puis au conseil communal, un rapport rencontrant l'accord de chaque partenaire.

La responsable de l'EPN a réagi, par rapport à la partie 2 - données générales et suite aux premières ébauches de réponses données quant à la question :

"Quels sont les canaux de communication que vous utilisez dans le cadre du PCS en interne (services communaux) et en externe? Voici ce qui avait été coché au départ:

- ✓ Bouche à oreille
- Bulletin communal
- ✓ Flyers/affiches/toutes-boîtes
- ✓ Médias locaux
- ✓ Site Internet propre (presse, radio, etc.)
- ✓ Mailing
- ✓ Réseaux sociaux : page facebook 'Well'in folies'
- ✓ Site Internet de la commune :
- ✓ Site Internet propre : seniorswellin.jimdo.com

Autre

Nous la remercions pour son intervention rapide et éclairée.

Elle indique que le **site wellin.be** a été utilisé pour chercher des étudiants, et informe aussi des activités comme MACA, EPN, fil en folie, Bibliothèque... dans leur propre rubrique "loisirs" <http://www.wellin.be/loisirs/>.

Elle rappelle que le site <http://seniorswellin.jimdo.com/> est celui de la CCCA, dans lequel on parle des activités du CCCA et informations pour les seniors... on ne parle pas du PCS en particulier.

Pour ce qui est des réseaux sociaux, elle y indique que la page Facebook "well in folies" n'est pas un page mais le profil personnel de Christian Boulet, géré par lui-même et qui ne parle pas du PCS voir <https://www.facebook.com/christian.henry.5076?fref=ts>

Elle met en évidence et, à juste titre, qu'il n'y a pas de rubrique PCS sur le site wellin.be.

Dans les perspectives, il serait judicieux, dès lors, de **créer dans le site wellin.be, une rubrique PCS** dans laquelle on pourrait mettre les infos suivantes (voir avec le responsable du site de la Commune qui gère avec un code d'accès personnel ce site communal) et/ou diffuser ces infos via un flyer ou le bulletin communal :

La cohésion Sociale dans la commune de Wellin, on y travaille depuis 2008... Plusieurs activités sont réalisées grâce à la collaboration de partenaires issus de milieux associatifs, de services communaux, de bénévoles mais aussi grâce à la volonté de "bouger ensemble" pour qu'il fasse bon vivre dans notre commune. Les partenaires ayant contribué à la mise en place des activités que nous vous présentons ci-après sont le CPAS, l'Administration communale et ses différents services, le Conseil consultatif communal des aînés, la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, DEFITS, la Région Wallonne, l'observatoire de la Santé en Province du Luxembourg, de précieux citoyens / citoyennes bénévoles!

+  
description succincte des actions '(isp-bottin - Jardin/potager - cuisine- tricot - maca - epn-ccca)  
en répondant aux questions suivantes : Pour qui? Où? Activité? Contact?  
et en y ajoutant *le lien vers les pages de chacun* et/ou une photo fournie par chaque partenaire.  
On n'oubliera pas de faire mention du soutien de la Wallonie, du logo été solidaire, du logo Plan de cohésion sociale, du logo communal et du logo de chaque service.

En date du 4 mars, Eddy Mouton, employé communal, gestionnaire du site a créé une page web "Plan de Cohésion Sociale (PCS)" sur le site web communal, à alimenter, à présent.

Pour y avoir accès, elle se trouve dans : COMMUNE > Services publics (là se trouvent 3 sous-catégories : CPAS – PCS - ZP SEMOIS ET LESSE).

Si nous voulions créer plusieurs pages pour le PCS, alors il devra créer un dossier en plus.

→ Suite à cette nouvelle 'fraiche, nous pensons, en comité d'accompagnement (ce 7 mars), qu'il serait plus judicieux de créer une catégorie "**Organe citoyen**" dans laquelle on pourrait trouver **le PCS, PCA, PCDR.**

On pourrait aussi avoir une page facebook propre au PCS.

→ Nous décidons, en premier lieu de nous atelie à la mise à jour du site (à court terme).

Nous créerons, dans un deuxième temps une page facebook du PCS pour avoir une meilleure visibilité (' à plus long terme).

Par rapport aux **canaux de communication** que nous utilisons dans chaque action du PCS, voici un rappel :

- Pour l'action "*Insertion professionnelle par la formation pré-qualifiante*", nous utilisons entre le service de DEFITS, la direction du Val des Séniors, la direction de la Maison du tourisme de la Haute Lesse, le service du CPAS, les formateurs en environnement et la coordinatrice, **le bouche à oreille et mailing** : téléphone, courriel, note au collège, réunion d'équipe, réunion d'évaluation. Pour l'action spécifique "Eté solidaire", je suis partenaire", nous assurons une publicité via la création d'une **affiche** auprès du public CPAS, à la Commune et commerces et nous faisons mention du soutien de la Wallonie, du logo été solidaire et du logo Plan de cohésion sociale dans toutes communications qui concernent cette opération. Cette affiche est d'ailleurs jointe au rapport d'évaluation à faire après l'opération.

DEFITS a réalisé en août 2015 un support audio-visuel pour leur site Internet après en avoir fait la demande au Collège de chaque commune concernée. Le collège de Wellin, en date, du 18 août 2015, avait répondu favorablement à la demande de DEFITS. Sur la vidéo, on peut y voir Mathieu, notre formateur en environnement, les équipes de stagiaires et les autres formateurs et tuteurs. DEFITS y explique qu'on travaille en collaboration et dans le cadre d'une convention créée par les 3 communes dans le cadre du PCS.

- Pour l'action "*Bottin de vie sociale*", nous utilisons ce **fascicule** comme canal de communication dans le cadre du PCS en externe. Dans l'éditorial, nous pouvons lire que ce fascicule est une des actions du "Plan de cohésion sociale" et nous faisons mention du soutien de la Wallonie, du logo communal et du logo "Plan de cohésion sociale" en dernière page.

- Pour l'action "projet de jardin communautaire et verger", jusqu'en 2015, nous avons utilisé entre le service de DEFITS, la direction du Val des Séniors, le service du CPAS, les formateurs en environnement et la coordinatrice, **le bouche à oreille et mailing** : téléphone, courriel, note au collège, réunion d'équipe, réunion d'évaluation. En 2016, si une collaboration se fait avec le service prévention santé de la Province du Luxembourg, nous pourrions mentionner le soutien de la Wallonie et faire apposer le logo Plan de cohésion sociale dans toutes communications qui concerneraient cette opération.

- Pour l'action "projet de cuisine communautaire et four à pain", l'animatrice utilise comme canaux de communication dans le cadre du PCS en externe, **le bouche à oreille : bénéficiaires relais**.

Dans le **toute mallette** créé pour annoncer les stages extrascolaires cuisine, il serait d'avis d'y apposer le logo des "Toqués de la casserole" et du Plan de cohésion sociale. Et lorsque ce stage est réalisé en collaboration avec la responsable de l'EPN et de la MACA, la formatrice de l'EPN utilise le **site wellin.be**, pour informer des activités EPN et MACA. La population a été avertie de la reprise de l'atelier culinaire **via le bottin extrascolaire et des activités pour tous publié annuellement**.

Lors de la prochaine rencontre, le 24 mars prochain avec Coralie Hoffman, diététicienne à l'Observatoire de la santé qui va venir faire une intervention sur l'équilibre alimentaire lors de l'atelier cuisine du Tombois (19h30), il serait d'avis de prendre quelques clichés à utiliser dans un bulletin communal et **créer dans le site wellin.be, une rubrique PCS** dans laquelle on pourrait mettre ces infos (voir avec le responsable du site de la Commune)

- Pour l'action *atelier tricot, couture et filage de laine*, les animatrices utilisent comme canaux de communication dans le cadre du PCS en externe, **le**

**bouche à oreille et mailing : bénéficiaires relais.** Elles ont créé **une bannière** 'les filandières de la Wallonie' qu'elles mettent quand le groupe se déplace. La responsable utilise aussi le **site wellin.be**, pour informer des activités "fils en folie". Elle possède sa propre rubrique "loisirs : //www.wellin.be/loisirs/" Leur groupe participe au "**Carrefour des générations**" sur la Commune de Tellin ; exposition des réalisations et vitrines du groupe.

- Pour l'action '*Maison d'accueil communautaire des Aînés*', l'animatrice responsable utilise comme canaux de communication dans le cadre du PCS en externe, **le bouche à oreille et mailing : bénéficiaires relais**, partenaires PCS, CPAS, CCCA, ADMR, CSD, collègue mais aussi d'autres bénéficiaires relais tels que les services REPIT, CAL, Trait d'union et réseaux de bénévoles

Elle utilise aussi le **bulletin communal, les médias locaux** pour mettre en valeur toutes les activités vécues avec les participants (visites, expo, excursions, activités lecture avec la PROVINCE)

La responsable, en collaboration avec la responsable de l'EPN qui se situe dans le même bâtiment de la Maison des Associations crée des **affiches** pour annoncer la mise en place de nouvel atelier. Exemple : Atelier travail de la laine et projets communs mis en place en janvier 2015 "Les aînés s'en mêlent".

La population a été aussi avertie de la reprise de l'atelier "les aînés s'en mêlent" **via le bottin extrascolaire et des activités pour tous** publié annuellement (collaboration Accueil extrascolaire & EPN)

La responsable utilise aussi le **site wellin.be**, pour informer des activités MACA et autres activités intergénérationnelles avec l'EPN, la bibliothèque dans le cadre des stages et autres activités. Elle possède sa propre **rubrique "loisirs : //www.wellin.be/loisirs/"**

- Pour l'action "*Découvertes des technologies de l'Information et de la Communication*", l'animatrice responsable utilise comme canaux de communication en externe, **le bouche à oreille et mailing : bénéficiaires relais**, mais aussi le **bulletin communal, les médias locaux** pour mettre en valeur toutes les activités vécues avec les participants. Elle réalise la mise en page adéquate pour différents bottins : bottin social, bottin extrascolaire

Elle utilise la **page Facebook**. Elle promeut le service de l'epn via les **réseaux sociaux** et valorise ainsi les activités réalisées avec les participants.

La responsable, en collaboration avec les responsables des différents services communaux crée des **affiches** pour annoncer la mise en place de nouvel atelier. Elle aide à la diffusion des activités du Conseil consultatif des Aînés (CCCA): **site seniorswellin.jimdo.com**

La responsable utilise aussi le **site wellin.be**, pour informer des activités EPN, MACA, fil en folie, Bibliothèque... dans leur propre **rubrique "loisirs : //www.wellin.be/loisirs/"**

Le **site Wellin.be** est aussi utilisé pour chercher des étudiants.

- Pour l'action les "*Well'in folies*" ou CCCA, *activités et interventions*, le président responsable utilise comme canaux de communication en externe, **le bouche à oreille et mailing : téléphone, courrier personnalisé aux aînés de l'entité et courriel** pour les invitations, les inscriptions aux manifestations, mais aussi le **bulletin communal, les médias locaux** pour mettre en valeur toutes les activités vécues avec les participants.

Ils ont créé un site Internet propre avec un logo, le **site seniorswellin.jimdo.com** afin de diffuser les activités / programme sur l'année du Conseil consultatif des Aînés (CCCA).

*Dernièrement, le site **seniorswellin.jimdo.com** a été complètement nettoyé et retravaillé par la responsable/formatrice de l'EPN.*

*Ce site relate tout ce qui concerne les aînés (programme, planning, photos, actions prévues) du CCCA mais aussi de la MACA et de l'association Amitiés Seniors.*

Les remarques de Madame Charlet, Agent référent du Plan de Cohésion Sociale, DiCS Wallonie :

Elle nous rappelle ce que signifie co-gestion dans la partie 2 du questionnaire. Nous corrigeons, dès lors, à la page 2, la réponse à la question suivante : "Pour combien d'actions du Plan, les citoyens/ usagers sont-ils impliqués dans la gestion des actions (co-gestion)?"

La coordinatrice notera 3 actions/9 car les bénéficiaires de l'action N° 5, l'atelier cuisine, de l'action N°6, l'atelier tricot et de l'action N°9, CCCA gèrent l'action au même titre que les professionnels / initiateurs / responsables de départ (co-gestion).

Dans la partie 4 du questionnaire, à la demande de : "Classez ces actions selon les droits cités ci-dessous",

les droits cochés, au départ, étaient corrects mais elle demande qu'une seule réponse soit cochée : Droit à l'éducation, l'enseignement, la formation. La coordinatrice corrige dans le formulaire à transmettre.

Pas d'autres remarques.

Selon l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) de la commune calculé par l'IWEPS, les grandes difficultés sociales / droits principaux sur lesquels on doit porter attention sont le droit à un revenu digne, le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale (mobilité) et le droit à la formation. Il y a une très forte population âgée d'où l'intérêt de développer des activités culturelles à destination d'un public plus âgé qui met en évidence des ateliers intergénérationnels (MACA, CCCA, EPN, ATL, etc.)

Les avantages et les bienfaits de l'intergénérationnel :

*Dans notre société, nous avons encore trop tendance à cloisonner les personnes en fonction de l'âge auquel elles appartiennent. Pourtant, chaque génération a quelque chose à apporter à l'autre. Ces échanges sont riches et sont le garant, entre autres, de la transmission de la mémoire collective mais pas que ! La notion même de seniors a évolué et aujourd'hui quand sonne l'heure de la retraite la personne a encore de nombreuses années devant elle à mettre au service des plus jeunes. Ces dernières années, nous avons vu de plus en plus de nouveaux projets se développer en mettant la dimension*

*intergénérationnelle au cœur de la réflexion et nous ne pouvons que nous en réjouir.*

## SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2015 :

### **a) Intitulé de l'action N° 2 du PCS Insertion socio professionnelle par la formation pré-qualifiante en environnement**

#### Principaux évènements 2015 liés à cette action :

Commentaires de Fabienne Flock, formatrice de DEFITS et Mathieu Rossomme, formateur environnement :

- 29 stagiaires de Wellin suivis en 2015 par DEFITS → 6 dans le SIS, 8 en ISP, 11 en recherche d'emploi

Dans l'ISP: 1 en équipe environnement, 1 en buanderie, 3 en équipe repas scolaire et nettoyage,

3 suivis individuels (orientation vers d'autres formations comme la Calestienne à Beauraing en éco-construction, nettoyage industriel ou vers l'IFAPME (vente)

- 4 contrats article 60

Insertion socio professionnelle (ISP) : le volet « formation en environnement » consiste essentiellement à permettre l'encadrement et le suivi des formations pré-qualifiantes en environnement. Les stagiaires sont admis après un travail réalisé par l'association DEFITS sur les motivations et les objectifs socioprofessionnels des candidats.

- Divers travaux sont réalisés par les stagiaires :
  - Entretien et création d'espaces verts
  - travaux de menuiserie
  - Apporter main forte à certains services communaux
  - Petits travaux en bâtiment

▪ Le service environnement de la commune (aussi bien technique qu'administratif) a travaillé ensemble pour organiser dans les différentes écoles de l'entité différentes activités et ateliers en faveur de la préservation des chauves-souris (ateliers fabrication d'abris, plantation de haies par la section encadrement et environnement de la Commune - le formateur, ses stagiaires et travailleur article 60 et animations didactiques en classe).

Il y a eu un échange entre les stagiaires en formation et les élèves des différentes écoles. Beaucoup de questions posées par les enfants ...

- Par ailleurs, les enfants de l'école communale de Lomprez ont pu réaliser un pré-fleuri et un potager grâce au soutien du service environnement et ce, dans le cadre du Benjamin de l'environnement. Après une première année mitigée (pauvre en récolte), l'année 2015 a porté ses fruits (condition : meilleur choix des

cultures adaptées aux bacs de culture : radis ronds, salades, mâche, épinards ou même de petits fruits tels que fraisiers ou encore aromates.)

- Fort de leur expérience, l'école de la Communauté française a envisagé la mise en place d'une mare didactique

- Complémentaire à ce volet, pendant 10 jours, en juillet et en août, la commune et le CPAS ont pris également part à *l'opération « été solidaire, je suis partenaire »* : dix étudiants issus de milieux socioéconomiques différents (moins favorisés ou non) ont été accueillis et encadrés par la même structure.

- Vu le souhait évoqué en 2014, par les formatrices de D.E.F.I.T.S et les formateurs environnement de la Commune lors des réunions du Comité d'accompagnement du Plan de Cohésion sociale, de pouvoir diversifier les stages et travaux proposés aux stagiaires en insertion socioprofessionnelle ;

Vu que, dans le projet de Plan de cohésion sociale 2014-2019, pour viser la demande évoquée, un des objectifs opérationnels pour répondre à la réinsertion socioprofessionnelle est de développer les endroits de stage, depuis 2014 plusieurs nouveaux lieux de stage ont vu le jour et ont accueillis un stagiaire 'moins manuel'.

#### ⇒ Présentation de l'actualité par l'accompagnatrice pédagogique de DEFITS

##### Perspectives 2016 :

Depuis janvier, il n'y a plus d'ateliers organisés le lundi (constat de pas ou très peu de participants en 2015), mais souhait d'organiser un atelier musical pour doubler l'atelier cuisine pour lequel il y a toujours beaucoup de demandes.

Commencé sur une autre commune et dans un autre secteur d'activité, il y a actuellement la continuité d'un contrat article 60, au service environnement, débuté ce 4 janvier 2016 et prenant fin le 28 août 2016 (Julien Vandenhoute). Tout se passe bien, le travail est satisfaisant.

Pour l'instant, l'équipe accueille aussi un stagiaire DEFITS, Joachim Barbier. Cette personne est suivie en équipe depuis bientôt 8 mois et l'objectif visé par le travailleur est d'obtenir un contrat article 60 au sein de l'équipe communale.

→ A l'heure actuelle, nous avons la possibilité de placer plusieurs personnes sous contrat article 60, notamment

- **au Val des Séniors (2 places) : un emploi d'hôtelier et un emploi d'aide cuisinier**
- mais également à la buanderie sociale à Chanly.
- Nous sommes toujours preneurs également pour toutes possibilités de stage qui seraient proposées par la ferme-arc-en-ciel- apprentissage du travail de paysan maraicher sous forme de stage ISP ou de contrat article 60.

Le stagiaire de DEFITS serait une main d'œuvre complémentaire dans le cadre des activités de la ferme (il percevrait l'allocation de formation ou un salaire). Cette immersion professionnelle pourrait, chez certains, confirmer ou éveiller le goût au métier de maraicher.

Dans le programme 2016 de la ferme Arc-en-ciel - voir page 32- les formations proposées comme celles intitulées 'formations à la ferme' de février 2016 avec l'arboriculture ou haies fruitières et jardins et forêt ne sont pas accessibles au public de DEFITS ( coût trop élevé, contenu trop technique, niveau trop élevé)

### **Réactions / propositions de Stéphane (Ferme arc-en-ciel):**

Nous avons des contacts avec l'organisme de formation EPI, reconnu par la Rw qui donne accès à des personnes sans pré requis au travail de paysan maraicher. Mais savoir si ces personnes peuvent tenir dans les champs toute la journée, c'est à voir. Pareil pour des stagiaires. Il n'y a pas de porte fermée à cette possibilité de lieu de stage mais il faut venir en discuter sur place, à la ferme pour voir ce qu'il est possible de faire ensemble.

A DEFITS, les places disponibles sont insuffisantes dans les équipes, on joue avec des contrats de 2 jours -3 jours par semaine parce qu'on manque de places pour les accueillir mais on manque de places aussi dans les véhicules disponibles. On essaye de contenter tout le monde en essayant de mettre en place des roulements.

A noter aussi que durant la saison hivernale, à cause des activités ralenties dans le domaine environnement, on ne peut pas accueillir de stagiaires supplémentaires.

Il ne faut pas oublier les contraintes que les formateurs ont, entre le travail à effectuer et les stagiaires en équipe. Ces derniers arrivent avec leur bagage (parcours difficile et manque de connaissance du terrain). Il est parfois difficile pour les stagiaires de s'insérer dans une équipe d'ouvriers déjà en place (timidité de certains jeunes stagiaires face à une équipe d'ouvriers).

→ **La possibilité d'un stage à prester à la MACA** est toujours présente pour autant qu'un stagiaire ait le profil ad hoc.

*2 jours semaines sont possibles (ouverture de la MACA le mardi et le vendredi). Idéalement, pour un stage d'immersion à 5 jours semaine, il faudrait pouvoir combiner avec un autre lieu de stage.*

*b) Néanmoins, cette possibilité reste accessible pour un stagiaire dont le projet professionnel est de travailler à temps partiel + actualité récente à la fin de la page 23 (Action N°7 : Maison d'Accueil Communautaire des Aînés : volet santé et liens sociaux – alternative au placement en Maison de repos (maintien à domicile)*

→ **La future crèche** pourrait également accueillir un stagiaire.

⇒ En conclusion, c'est un dispositif qui a fait ses preuves, à reconduire



On poursuit cette même démarche valorisante pour les demandeurs.

⇒ **Présentation de l'actualité par Mathieu ROSSOMME, formateur en environnement** dans le cadre du Plan de cohésion sociale :

#### Perspectives 2016 :

Pour le formateur en environnement engagé dans le cadre du plan de cohésion sociale, les perspectives sont d'assurer la continuité du travail en environnement qui occupe une grande place dans le planning du formateur :

- janvier- février : élagage, déneigement, réouverture d'anciens chemins de promenade
- Mars-avril : préparation du fleurissement de la Commune (rempotage-apport d'engrais – soins divers)
- Mai-juin- juillet-aout-septembre : entretien des espaces verts de la Commune + fleurissement + arrosage
  - projet de rénovation des jardins (passerelle Maria,
  - aménagement des alentours de la Maison des Associations)
- Octobre-novembre : entretien des cimetières par la taille et le nettoyage + entretien des espaces verts
- Décembre : déneigement et début des élagages, entretien et révision du matériel motorisé, réouverture d'anciens chemins de promenade

□ pointer davantage l'importance de varier et de développer les lieux de stage pour les stagiaires (nouvelle finalité de l'action). Exemple :

→ Petits travaux d'élagage en forêt en

période estivale

à condition d'être prévenu par le Collège et que cette tâche soit planifiée dans le planning du service forestier quelques mois à l'avance.

Autres souhaits évoqués par les formatrices de D.E.F.I.T.S et les formateurs environnement de la Commune :

Pouvoir diversifier les stages et travaux proposés aux stagiaires en insertion socioprofessionnelle;

*Dans le projet de Plan de cohésion sociale 2014-2019, pour viser la demande évoquée, un des objectifs opérationnels pour répondre à la réinsertion socioprofessionnelle est de développer les endroits de stage pour permettre aux stagiaires de faire leurs preuves ou de changer d'orientation et de pouvoir avancer.*

#### Lieux de stages visés:

- Au service d'encadrement section environnement
- à la buanderie sociale
- à l'EPN
- Accueil aux plaines de vacances communales
- À la bibliothèque communale,
- À la Maison d'accueil communautaire des aînés
- Au service Tourisme/environnement

- Au service urbanisme
- À la ferme bio – apprentissage du travail de paysan maraicher

*Les formateurs en environnement pensent que c'est très important de diversifier les stages et travaux proposés aux stagiaires.*

*Pointons cependant que la personne d'encadrement doit avoir un minimum de compétences pédagogiques nécessaires à la fonction. Cela exige aussi de la patience et de savoir garder son calme face à des stagiaires qui ne sont pas prêts à l'emploi (peu de motivation, langage 'cru'...).*

#### Autres perspectives 2016 :

- Pour pouvoir viser la qualité des stages en insertion socio professionnelle, réitérer la proposition de formations continuées aux formateurs en environnement, notamment en secourisme (premiers soins), mettre à jour la pharmacie (qui part très vite lors de l'opération été solidaire) ou continuer des demi-journées de rencontres entre formateurs pour savoir ce qui pose problème en équipe.
  - Force est de constater que la plupart d'entre eux, s'ils maîtrisent l'aspect technique (savoir-faire) de leur fonction, manquent d'acquis pédagogiques (transmission du savoir) lorsqu'ils sont confrontés à certaines situations, manques qu'ils compensent par leur investissement personnel (savoir-être) mais qui n'est pas toujours suffisant. Eux-mêmes en sont d'ailleurs conscients et sont demandeurs de formation et d'échange de pratiques.
  - Chaque proposition de formations est d'abord soumise à la décision du collège communal qui doit donner son aval et ensuite, avertir la comptabilité afin de prévoir le montant budgétisé dans l'article formation destiné au formateur PCS.
- DEFITS va déjà organiser deux après-midis de rencontre entre tous les formateurs pratiques en février et mars 2016 afin d'aborder des thèmes tels que la déontologie au travail et comment aborder les problèmes d'hygiène (il s'agit d'un rappel annuel).

Pas de remarque en séance.

#### **b) Action N°3 : Bottin de la vie sociale : volet information et communication vers les usagers**

##### Pas d'évènement à ce jour

On s'était engagé à une actualisation par an mais les différentes missions et échéances de dossiers à faire par la coordinatrice ne lui ont pas permis de mener à bien cette tâche.

Le premier bottin social avait été distribué en juin 2011.

Par rapport à la 1<sup>ère</sup> édition : de nouveaux services y sont annoncés, une meilleure cohérence des différents services a été pensée, des photos de Wellin ont également été ajoutées avec les modifications et les ajouts que les associations citées dans le bottin ou la population, premier lecteur qui s'est manifestée par téléphone ou par courriel, demandait.

Il a fallu aussi tenir compte du changement de législature avec l'installation d'un nouveau conseil en Janvier 2013, nouvelle Bourgmestre et nouveau Président du CPAS.

Enfin, ce bottin, avant de lancer l'impression, version 2013, a du être relu et approuvé par tous les hôtes s'y trouvant et plusieurs imprimeurs ont été consultés afin que le collège puisse décider à qui attribuer le marché (février 2013). Il a été distribué le 14 mars 2013 en toute boîte et envoi à chaque « hôte » participant dans la brochure.

Envoi de la version informatique au personnel communal détaché à cette tâche afin de le mettre sur le site de la commune et d'y glisser un lien facilement reconnaissable pour la population utilisant le site.

*Le pourquoi, la plus-value de poursuivre l'action 3 dans le cadre du PCS 2 :*

- Son format accessible et son contenu pratique, non publicitaire sont intéressants pour la population
- Nous avons eu un indicateur nous démontrant, dans les réponses à un questionnaire destiné à la population dans le cadre de la campagne électorale, que 80% des personnes ayant répondu avait eu et lu le bottin
- En termes de diffusion, il y a sur la commune un certain nombre de personnes dont la tranche d'âge atteint + de 60 ans et qui n'utilise pas ou très peu l'outil informatique.
- Il nous semble primordial, dès lors, que la version papier du bottin soit encore envoyée en toute boîte
- En terme de diffusion et pour la population qui utilise le site communal pour y trouver une information bien précise, possibilité de le mettre sur le site de la commune avec un lien facilement reconnaissable pour la population utilisant le site (ce lien = la 1ère page du bottin).
- Différents métiers et personnes ressources sont à même de le diffuser directement auprès d'un public très large plus précarisé
- L'action 3 est préparée avec plusieurs partenaires
- L'action ne nécessite pas une contribution financière de l'utilisateur
- Un ou plusieurs effets de l'action sont mesurables : le professionnel de telle ou telle spécialisation médicale qui demande à la personne comment il a eu connaissance de son nom et dont la réponse est : par le biais du Bottin.
- Cela fait effet 'boule de neige', d'autres organismes demandent, dès lors, à être mis en avant dans le Bottin = cela induit des effets démultiplicateurs sur le bien-être de tous

*Par conséquent, il est intéressant de poursuivre cette action 3 dans le cadre du PCS 2.*

Pour mobiliser les publics précarisés, ce bottin sera transmis aux et distribué par :

- par les aides soignantes à domicile
- par les infirmières à domicile
- par les assistantes sociales du CPAS qui reçoivent un public précarisé en permanence ou sur rdv

- par la coordinatrice du service de soutien à la parentalité (assistante sociale au Service de santé mentale) qui rencontre des familles fragilisées lors du car ONE, lors des ateliers ‘massage bébé’, éveil à la psychomotricité et ateliers psychocorporels
- par les formatrices ISP de DEFITS (action 2) qui ont une permanence au CPAS
- par les formateurs en environnement (action 4) qui encadrent les stagiaires de DEFITS
- par la formatrice de l’EPN (action 7) qui rencontre, par son action, les personnes fragilisées résidentes du Val des Séniors
- par la responsable de la Maison d’accueil communautaire des aînés et par ses bénévoles (action 8) qui prennent le temps de parcourir le bottin avec les aînés et peuvent s’en servir pour aiguiller la famille proche des participants vers tel ou tel organisme quand l’état de santé se dégrade
- par les responsables des ateliers tricot, couture et filage de laine (action 6)
- par les membres qui composent le Conseil consultatif communal des aînés qui rencontrent, à travers leurs actions, des gens fragilisés
- par les responsables et éducatrices de l’ASBL ‘la Fermette’ qui accueillent des enfants placés par le juge qui peuvent aussi s’en servir comme outil d’information utile à leur service

#### ⇒ Présentation de l’actualité

##### Dans les perspectives 2016,

- Actualisation de la 3<sup>ème</sup> version en 2016
- Envoi aux hôtes se trouvant dans le bottin de vie sociale pour relecture
- Modification selon leur souhait
- Mise en page avec la formatrice/responsable de l’EPN
- les procédures de marché pour le choix de l’imprimeur
- Sa distribution en toute boîte du bottin imprimé et envoi à chaque « hôte » participant dans la brochure.

Envoi de la version informatique au personnel communal détaché à cette tâche afin de le mettre sur le site de la commune et d’y glisser un lien facilement reconnaissable pour la population utilisant le site.

#### Remarques en séance :

Les assistantes sociales l'utilisent encore aujourd'hui. C'est un folder précieux. Mais, il est certain que beaucoup d'organisme ou de contacts ont changé et qu'il doit impérativement être mis à jour.

Il faut vérifier s'il y a un budget pour cela. Maintenant, une version numérique peut être créée même si encore pas mal de personnes âgées ne travaillent pas avec un ordinateur (d'où l'importance de publier une version papier, à un moment donné).

*On peut planifier ce travail de recherche et de mise en page dès maintenant et prévoir un budget pour le publier plus tard.*

**c) Action N°4 : Projet de jardin communautaire et verger : volet santé et liens intergénérationnels – actions communautaires de quartier & alimentation saine, échange de savoirs, lutte contre l'isolement**

Principaux évènements 2015 liés à cette action :

Pour ce qui est du potager :

Historique :

C'est la cinquième année qu'on travaille au jardin avec de bons résultats et avec des personnes qui sont dans le besoin.

Ils participent à la plantation, à l'entretien, à l'arrosage. Tout ce travail avec du matériel de réemploi.

C'est propre, une petite serre a été montée pour mettre des tomates, des poivrons. C'est un partenariat, avec D.E.F.I.T.S., qui fonctionne bien. Les résidents du Val des Seniors viennent sur place.

Autres commentaires relevés auprès de Nadine Marchal, formatrice à DEFITS :

Historique :

Ce projet de jardin communautaire a été quelque peu ralenti en 2013 et 2014 dû aux travaux d'agrandissement du Val des Seniors, Maison de retraite puisqu'il y a eu interdiction de circuler sur le terrain. Mais aussi par l'absence du formateur en environnement attaché plus spécifiquement à cette action.

Il a été remplacé de juillet à octobre 2014 par un formateur engagé par DEFITS à mi-temps, décédé depuis. Sa remplaçante a commencé au 1<sup>er</sup> février 2015.

Elle a une équipe de stagiaires d'insertion sociale de max 4 personnes.

Voici énumérés, les travaux accomplis sur le terrain :

- Aménagement d'une prairie fleurie de +- 25m<sup>2</sup> semée :
- les graines sont récupérées et réutilisées d'année en année!
- Le formateur initial, Dominique, a pu inculquer au stagiaire qu'un pré-fleuri, c'est une économie d'essence, on ne tond plus.
- C'est aussi des fleurs à couper pour les résidents du Val des Seniors (garnir les tables du restaurant du Val)
- Aménagement des accotements qui a commencé par le nettoyage et la plantation de certains arbustes d'agrément et par le semis d'une petite prairie fleurie
- Création d'un espace réservé aux plantes aromatiques. Réalisation de bacs avec du matériel de récupération
- (espaces rectangulaires ou carrés) pour délimiter des espaces de plantations en récupérant des arbres abattus dans l'espace forestier proche du jardin ' terrain boisé, propriété du Val des Seniors- Vivalia).
- Les stagiaires avec la formatrice en environnement (Cécile) ont pu étayer la réalisation de bacs en hauteur supplémentaires pour faire un petit potager à hauteur des résidents. Ces bacs de 4m de long sont faits à 90cm de haut et +- 1m

de large avec accès tout autour (pour les personnes à mobilité réduite) et réalisés en rondin de mélèze.

- Les bacs en hauteur sont prévus pour recevoir des plantes aromatiques et permettent aux résidants de réveiller leur sens.
- Le coût est nul puisque l'équipe récupère les arbres secs sur pied dans la propriété du Val des Séniors. En même temps, cela permet de créer une éclaircie dans le bois.
- Les stagiaires avec la formatrice en environnement (Cécile) ont aussi réalisé des tables de travail à hauteur des résidants. Il y en a même qui sont adaptées à des chaises roulantes (tout cela, toujours avec des palettes de récupération)
- En termes d'achat de matériel, il a fallu penser sérieusement à recouvrir la toiture de la cabane de jardin en vue de tenir le local au sec et pouvoir protéger les occupants ( formateur et stagiaires) en cas de grosses averses: le coût en roufing ou en profilé de tôle revenait à +- 40m<sup>2</sup> à 15€ le m<sup>2</sup>. Mais protéger le matériel, les semis et le cabanon est essentiel à sa survie.
- Ce travail a été fait avec des tôles de récupération reçues d'un fermier après le démontage d'un hangar.
- Par rapport à la demande faite au Val des Séniors pour l'électricité où deux néons étaient souhaités pour le cabanon ainsi qu'une prise (la tranchée est faite et traverse la route avec un tire-fil depuis 2013). Le fil sort de la cave du home, il faut juste le brancher par un homme de métier (ouvrier communal électricien) au tableau.
- Profitant des travaux, le val des Séniors a mis un raccordement électrique et une arrivée d'eau vers le chalet. DEFITS a aménagé un raccordement dans le chalet et l'arrivée d'eau ( accord pris entre les responsables du Val des séniors et DEFITS comme les responsables du Val des Séniors avaient déjà, dans leur transformation des bâtiments, prévu les tuyaux sous la route).
- En termes de confort, l'électricité permet de faire fonctionner un frigo récupéré et certains outils électriques.
- Réalisation avec les stagiaires, à partir de matériel de chantier récupéré, d'une petite clôture de 1m délimitant l'espace 'jardin'
- En 2015, la formatrice et les stagiaires ont créé une 2<sup>ème</sup> serre avec des produits de récupération. Ils ont fait un petit abri fermé supplémentaire pour le rangement du matériel (qui a déjà subi plusieurs vols).
- Au niveau de l'aménagement du lieu, des semis ont été réalisés par les stagiaires et la formatrice dans un lieu couvert puis installés au jardin.
- Une série de boutures a été réalisée : plantes ornementales et plantes à fleurs (hortensia, rosier) → l'optique était d'utiliser la floraison pour réaliser des bouquets.
- Un espace de plantation d'osiers a été réalisé. Cet osier sera utilisé pour des réalisations en vannerie (support pour des plantes grimpantes, banc autour des arbres, nichoirs,...)

- Les légumes récoltés seront utilisés pour et par les stagiaires de DEFITS dans les ateliers cuisine qui ont lieu le mardi matin toute l'année.
- A la bonne saison, réalisation de confiture avec les petits fruits tels que framboises, mûres, groseilles
- Une autre action visée en 2015 était est **la création d'un chemin d'accès au jardin**, de la route située derrière le home où se situe la barrière près du verger jusqu'au chalet existant où un espace plantation et repos devait être aménagé pour les PMR (empierrement du chemin, réalisation de bacs de plantation en hauteur et petits salons réalisés avec des palettes de récupération). **Ce projet faisait aussi l'objet d'une subvention provinciale**, projet qui devait être rentré pour le 6 mars 2015 avec un budget de 1000€ visé. (pour l'achat de petits matériels, bordures, de stabilisé). Les bacs seront réalisés avec du matériel de récupération.

→ Nous avons obtenu 800€ de subvention, à utiliser avant fin 2015. Pour cela, nous avons acheté du petit matériel et une débroussailleuse.

Nous n'avons pas pu mettre des belles bordures souhaitées mais nous avons quand même pu réaliser l'accès pour les PMR notamment par la récupération de déchets de construction sur le chantier du Val des Séniors. L'objectif de créer un chemin d'accès au jardin est atteint.

- En décembre 2015, il y a eu un concours organisé à Libin dans le cadre du marché de Noël. Les stagiaires du service d'insertion sociale ont réalisé des nichoirs tressés en osier (osier récupéré à l'oseraie à la salle de Lomprenz). Le nichoir avait comme fonction d'être une lanterne en y ajoutant une bougie. Ils étaient présentés sur un arbre coupé et l'association DEFITS a gagné un prix : un bon de 50€ à valoir chez AVA! Quelle fierté, quelle valorisation pour les stagiaires! Belle initiative!

→ *La visite du site, avait été effectuée avec Mme PRIGNON à la fin du comité d'accompagnement en 2015.*

#### Par rapport à l'espace forestier attenant au terrain :

- En début d'année 2014, plusieurs réunions avaient été organisées avec les responsables de Vivalia, l'accompagnatrice de DEFITS, le formateur en environnement spécifiquement occupé à cette action et la coordinatrice du PCS. L'objectif était de voir comment occuper l'espace forestier. Objectif visé : création d'une promenade jusque la chapelle pour les résidents du home et les habitants de l'entité, nettoyage des abords de l'étang.

Pas de collaboration humaine possible avec la Commune, dans le sens où l'employé mi-temps attaché au potager et au verger (mais aussi à des missions d'élagages communaux, etc) ne peut être détaché en plus au Home pendant ses heures de services.

Vivalia, propriétaire des lieux avait, alors, décidé de procéder à l'abattage de certains arbres vendus à un marchand de bois. Après cette éclaircie réalisée, les formateurs du jardin avec les stagiaires allaient pouvoir aménager un espace supplémentaire au jardin en 2015. Cela a pris un peu plus de temps que prévu.

### ⇒ **Présentation de l'actualité**

#### **Dans les perspectives 2016,**

Fin d'année 2015, l'abattage des arbres a eu lieu, l'évacuation des arbres s'est fait par le jardin (partie non aménagée)

- Maintenant que le terrain est accessible (arbres évacués), les formatrices / accompagnatrices de DEFITS avec l'aide des stagiaires vont pouvoir, en 2016, agrandir un peu plus l'espace jardin sur cette partie.
- Mais aussi aménager, dès le début de l'année 2016, l'espace 'étang' et notamment par la plantation de l'oseraie (vu que cet espace est humide) utilisable d'ici 3 ans dans le cadre des ateliers de DEFITS.
- Le contrat rivière Lesse va intervenir dans la réfection de l'étang situé derrière le Val des Seniors (via une queue de budget) - voir avec Nadine MARCHAL
- Après cette éclaircie réalisée sur le site du jardin, les formateurs du jardin avec les stagiaires pourraient aménager un espace supplémentaire au jardin en créant un kiosque : réalisation d'un espace plat accessible au PMR, plantation autour de cet espace d'une haie en osier qui permet d'avoir une structure qui ressemble à un kiosque et qui serait un espace détente et ombragé pour le public visé.

Ce projet avait déjà fait l'objet d'une subvention dans le cadre de la journée de l'arbre, projet qui devait être rentré par DEFITS pour le 30 juin 2015 avec un budget de 2500€ visé (pour l'achat de matériel et la plantation) mais n'avait pas rencontré le succès espéré.

- Autre possibilité : créer un chemin de promenade avec quelques bancs réalisés en rondin par les soins de la formatrice en environnement et des stagiaires. Ces rondins sont récupérés dans le bois appartenant au Val. Cette promenade sera accessible aux résidents les plus valides, qui ne dépendent de personne. Tout est clôturé. Il y a quelques endroits à débroussailler autour des bancs pour y accueillir la floraison de fleurs sauvages.
- Il faudrait, à présent, que le collège communal modifie la convention de partenariat avec le Val des Séniors puisque le formateur en environnement, vu ses nombreuses missions sur la commune, n'est plus détaché au jardin et qu'il y a, à présent, depuis 1 an, une formatrice environnement engagée par DEFIT qui réalise cette mission avec l'aide des stagiaires.

#### **Pour ce qui est du verger,**



En ce qui concerne le projet de réhabilitation du verger :

Historique :

Le verger, situé derrière le Val des Séniors, et propriété de Vivalia, est constitué de vieux arbres de plus de 100 ans (variétés anciennes) laissé à l'abandon par le locataire du terrain. Depuis de nombreuses années, une idée/ une envie de sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel a germé dans le chef du « service environnement » de la commune. Fabienne Laurent, connaissant le « moteur » de la Régionale Famenne de Natagora dont la devise est « un verger pour l'avenir », a proposé à Natagora d'intervenir sur ce vieux verger. L'engouement de la Régionale fut immédiat et une convention fut signée entre Vivalia, le Conseil communal et Natagora Famenne afin de sauver le verger.

Pour rappel : en 2011 (automne), Natagora Famenne avait fait presser 1 délicieux jus de pommes issu de ces vieux pommiers.

Certaines classes issues des 3 réseaux de l'enseignement scolaire de notre commune avaient habillé les bouteilles de jolies étiquettes réalisées par les élèves.

Peu avant Noël, Natagora Famenne avec le service environnement et les élèves avaient rendu visite aux résidents du Val des Séniors durant l'après-midi. Les élèves avaient apporté à chacun une bouteille de jus de pomme puis avaient partagé un moment de convivialité autour de gâteaux.

En 2012, l'expérience n'avait pu être réitérée faute de fruit sur les arbres.

Depuis 2011, Natagora Famenne organise 2 week-ends d'entretien du verger/an où la population de Wellin est invitée via toute boîte à y participer. La population a été invitée via le bottin extrascolaire et d'autres moyens de communication à venir planter, en novembre, des fruitiers d'anciennes variétés sur le site.

▪ D'autres actions élaborées par la Régionale Famenne de Natagora, dans 2 projets intitulés, le premier " un verger pour l'avenir" (plantation d'arbres fruitiers) et un second projet intitulé "Artisa...Nature " ont été reconduites :

1. il y a eu des actions élaborées par les bénévoles de la Régionale Famenne de Natagora dont le leitmotiv est ' un verger pour l'avenir'.

Le but est de sauvegarder et de restaurer des vergers d'anciennes variétés de fruitiers. Ici, intervient le partenariat avec DEFITS puisque le rôle des stagiaires de DEFITS consiste à l'entretien du sous-étage de ces vergers sur la Commune de Wellin. L'équipe de bénévoles de la régionale Famenne a d'ailleurs replanté une vingtaine d'arbres d'anciennes variétés de fruitiers sur le site.

▪ **Au niveau des pommes**, elles ont pu être mises à l'honneur lors du premier petit déjeuner OXFAM organisé à Wellin le Dimanche 12 octobre 2014 et qui a accueilli 125 personnes : c'était le seul fruit frais présent sur la table du petit déjeuner. Les pommes avaient été ramassées par les bénévoles de la Régionale de Natagora

Ce jour-là, le pain a été confectionné par les soins d'un résidant de jour de la MACA (ancien boulanger) et cuit dans le four à pain jouxtant la Maison des Associations.

**Le 11 octobre 2015**, pour la deuxième année, la commune a emboité le pas aux nombreuses associations de bénévoles, écoles ou entreprises qui militent pour un monde plus juste en invitant la population, à la Maison des Associations, pour la seconde édition du petit déjeuner OXFAM.

Si les pommes n'ont pas été mises à l'honneur cette année 2015, lors du Petit déjeuner OXFAM, elles pourraient l'être en octobre 2016!

Rappelons que, en ce qui concerne la récolte des pommes, les plus belles pommes, dans un genre de rituel, étaient ramassées par Dominique, le formateur en environnement et les stagiaires et mises à la disposition des résidants sur le banc. Les résidants venaient chaque jour, à la saison des pommes, en chercher.

Autre actualité :

**Le vendredi 17 octobre 2015** dans le cadre de la semaine du commerce équitable, la commune a accueilli deux pièces de théâtre d'actions citoyennes qui visent à la réflexion de notre mode de consommation/de production/d'utilisation du sol/du respect ,...

- En outre, toujours avec la même motivation, mais dans le cadre du BIODIBAP (= *accueil de la biodiversité aux abords des bâtiments publics – à l'initiative de l'ancien Ministre Nollet*), les bénévoles de la Régionale Famenne de Natagora ont aménagé une ancienne prairie abandonnée dans le village de Chanly. On y retrouve des panneaux didactiques expliquant le rôle des plantes pour les pollinisateurs sauvages : saules, consoudes, prairies fleuries, vergers sont ainsi mis à l'honneur. Malheureusement, la Lesse est sortie de son lit et a emporté les aménagements récemment créés (semences et clôture).

**Toujours, au niveau des pommes,**

- Une autre idée pour utiliser les pommes du verger était d'en faire du jus: la nouvelle formatrice en environnement de DEFITS, Cécile, avait pris les premiers contacts pour presser le jus.

La formatrice et les stagiaires ont récolté les pommes (la quantité d'une remorque). Les pommes ont été stockées jusqu'au jour du pressage (sur rendez-vous). La remorque a été conduite dans un pressoir, sur place.

DEFITS a dû acheter les bouteilles, comme c'était la 1<sup>ère</sup> année. Les pommes ont été déposées et les bouteilles remplies de jus ont été récupérées le lendemain.

Pour rentrer dans les frais, les bouteilles ont été vendues aux stagiaires et au personnel de DEFITS et du CPAS. A l'heure actuelle, DEFITS n'est pas encore rentré dans ses frais. Il reste encore des bouteilles (date de péremption : 2 ans). Avis aux amateurs!

2. En ce qui concerne le second projet élaboré par les bénévoles de la Régionale Famenne de Natagora et intitulé "Artisa...Nature " qui a désiré faire le lien entre nature et artisanat, en particulier dans la vannerie sauvage en proposant, au local du Tombois, 5 stages (5 we) en lien avec le verger et le four à pain, il s'est pérennisé sur la commune par des stages qui exploitent les

différents sites d'oseraie mis en place par la régionale Famenne sur la commune de Wellin : le site de Chanly (Val des Séniors) et le site de la salle de Lomprez :

WE des 22/23 novembre 2014 : récolte des végétaux et initiation aux techniques vannières de base  
Lundi 1 et mardi 2 décembre 2014: initiation à la technique du Zarzo  
**Lundi 12 et mardi 13 janvier 2015: bois et vannerie**  
**Lundi 16 et mardi 17 février 2015: paniers en tous genres**  
**WE des 21/22 mars 2015 : ruches en paille (capte essaim)**

Ces saules peuvent être valorisés et exploités dans le cadre d'activités avec les stagiaires DEFITS.

**La formatrice SIS de DEFITS n'hésite pas à en faire part à la responsable du service environnement de la Commune lorsqu'elle en a besoin dans le cadre d'ateliers avec les stagiaires. Il y a, en effet, des réalisations d'osiers dans le jardin sur le site du Val des Séniors.**

*Exemple : le bac à eau a été caché par des plantations en osier (dans un souci esthétique), un banc a été réalisé et placé autour de l'arbre.*

Une parcelle, qui se situe juste à côté du pré fleuri du potager sur le site du Val des séniors, a été dédié à cet effet.

Conclusion : Que ce soient les actions menées autour du potager / oseraie ou du verger, elles apportent une présence continue et une animation de vie au Val des Séniors. Mais aussi une diversification des activités liées au potager.

⇒ **Présentation de l'actualité**

Les perspectives 2016 sont de :

Commentaires de Mathieu Rossomme, de Nadine Marchal, formatrice à DEFITS et de Fabienne Laurent, du service environnement de la Commune:

□ mettre en place, avec l'aide des formatrices de DEFITS, un cours, un parallèle sur comment utiliser la récolte pour avoir plus d'impact. Comment ? En renforçant la capacité qu'a chaque service d'éduquer à l'alimentation et de prendre en compte son public dans une logique de promotion de la santé (cours de cuisine du mardi avec les stagiaires

Piste ? Le CLPS Lux propose un atelier-outil qui fera voyager dans l'équilibre alimentaire afin d'échanger sur l'alimentation, les besoins, les plaisirs et la santé au départ d'un inventaire des aliments et des boissons consommées par chacun. A tester.

Autre piste : L'observatoire de la santé a un pôle action avec des gens spécialisés sur la diététique au niveau de l'éducation.

On souhaiterait espérer une collaboration possible avec Nadine Yernaux qui coordonne les animations de cuisine de DEFITS afin d'agir en tant que partenaire sur des actions répondant à l'axe santé

Estelle DESSAINT, qui est dans la cellule éducation santé de l'Observatoire pourra faire le relais au niveau communication auprès de son équipe de professionnelle à l'Observatoire. Elle a déjà été par le passé en contact avec DEFITS.

Ce qui pourrait être envisagé avec Nadine Yernaux, c'est :

- un éclairage diététique
- faire un zoom sur les matières grasses, le légume bio
- faire un style d'animations sur ces thématiques et approfondir certains points

Ses coordonnées ont été échangées lors du comité précédent afin d'être communiquées à la coordinatrice des animations cuisine de DEFITS via le Procès-verbal : Estelle Dessaint, service prévention santé/ action sante animation  
Rue de la station, 49 6900 Marloie 084/31 05 02  
[obs.sante@province.luxembourg.be](mailto:obs.sante@province.luxembourg.be)

*Mais pour envisager une collaboration possible, la demande vers l'observatoire doit venir de DEFITS.*

*L'observatoire enverra à l'accompagnatrice pédagogique de DEFITS, dès sa demande faite, un formulaire de demande spécifique à compléter (identification du demandeur, contexte du projet, objectifs, attentes, dates, etc.)*

*Une fois reçu le formulaire complété, Estelle Dessaint reviendra vers le demandeur pour lui faire part de la décision de la direction quant à leur participation.*

□ Emilie Lecuivre, pour la Maison de la Culture de Marche (MCFA) propose de pointer dans de futurs projets la culture dans l'axe santé afin de toucher aussi un public précarisé ; il y a moyen d'utiliser la culture pour aller vers la sensibilisation et surtout avoir le déclic, avant de lancer un projet, un spectacle, d'intégrer le PCS, le CPAS avec son public et les tickets culture 'article 27' mais aussi le tourisme et l'environnement.

□ En préparation du troisième petit déjeuner OXFAM, outre une sensibilisation du grand public à la problématique Nord-Sud, le service tourisme environnement envisage d'organiser un jogging dont les bénéficiaires reviendraient au 'Petit déjeuner OXFAM' pour le soutien des pays en voie de développement.

□ Une autre idée pour utiliser les pommes du verger serait pour la formatrice de DEFITS et les stagiaires, comme en 2015, d'en faire du jus:

- prendre rendez-vous avec la personne du pressoir
- récolter les pommes (la quantité d'une remorque).
- déposer la remorque dans un pressoir, sur place.
- réutiliser les bouteilles achetées en 2015

- utiliser une autre idée pour les vendre toutes
  - Une autre idée pour utiliser les pommes du verger serait de faire une journée 'jus de pomme' pour utiliser le délicieux jus de pommes issu de ces vieux pommiers. S'il y avait encore la participation des élèves des écoles de l'entité et le partage convivial et intergénérationnel autour de gâteaux avec les résidants du Val des Séniors, **les gâteaux pourraient être réalisés par les stagiaires de l'atelier cuisine de DEFITS.**
  - On évoque aussi l'idée de participer à une journée 'porte ouverte' qui serait l'occasion de montrer le savoir-faire des stagiaires du jardin : faire des petites animations : un atelier cuisine, un bar à soupe comme présenté lors de la journée "porte ouverte" de l'ACRF en 2012\*. Nous pourrions disposer de tonnelle du Val, de bancs et tables, de réchauds et installer le tout au jardin ou aux alentours du cerisier situé à l'entrée du verger (à voir avec la directrice du Val).
    - *\*l'échange vécu en 2012 avec l'ACRF, dans le cadre du projet « J'agis pour mon environnement, 1001 trucs et astuces » avec réalisation d'une porte ouverte au potager où jeunes et moins jeunes (résidants du Val des Séniors ou extérieurs) avaient pu partager des trucs et astuces ancestraux contre les nuisibles du jardin ou pour faire pousser les légumes oubliés avant de déguster, au local du Tombois (où ont lieu les ateliers cuisine) du potage et les mets préparés.*
  - Les enfants du Conseil communal des enfants pourraient être acteurs sur le terrain du jardin et du potager en réalisant des activités avec les stagiaires encadrés par les formateurs et l'animatrice du CCE en visant un échange de savoirs.
  - faire vivre le potager communautaire et le verger à ce niveau de réussite mais aussi travailler sur la partie du verger supérieur au jardin
  - pour faire vivre le verger, faire coïncider les dates d'un jogging (comme ce sport se développe à Wellin) à la saison des pommes et offrir une pomme à chaque participant

*Encourager les projets qui toucheraient plusieurs actions, c'est justement ce qui doit être mis en avant dans le plan 2014-2019.*

*Encourager encore le partenariat, c'est un pilier du PCS et il y a dans les actions du Plan proposées ou dans les perspectives, des choses énormes qui sont entrain de se mettre en place*

Pas de remarque en séance.

**d) Action N° 5 : Projet de cuisine communautaire et four à pain : volet santé et liens sociaux – solidarité intergénérationnelle & coordination de réseaux**

C'est un atelier cuisine convivial qui s'est ouvert, sur inscription de 15

personnes maximum par séance.

Aucune connaissance n'était pré requise, les bons trucs se dégustent avec les yeux, la bouche et le nez !

Les participantes y vont pour passer un moment convivial, partager différentes recettes, petits trucs et astuces : travailler les légumes de saison, confectionner des pâtisseries, des verrines, et cuillères en amuse bouches mais aussi préparer des recettes faciles pour tous...

Au départ, les gens venaient « au cours » comme ils disaient mais ce n'est pas cela qui a lieu : l'animatrice apporte la recette, elle les guide et ensemble, ils réalisent la recette du jour

Au niveau du public bénéficiaire des ateliers cuisine : la plus jeune a 18 ans et la plus âgée avait 83 ans.

Depuis 2012, année de la mise en place de cet atelier né d'une demande citoyenne, celle d'une habitante d'Halma,

Maryse Robert, le groupe de cuisine a évolué, s'est fait connaître, a été sollicité pour cuisiner ou animer dans différentes manifestations et a choisi un nom : « Les Toqués de la casserole ».

#### Principaux évènements 2015 liés à cette action :

- Encouragement des initiatives par l'organisation aux vacances scolaires de Pâques, d'été, vacances de Toussaint et semaine de carnaval 2015 d'un stage EPN/Cuisine.

Ces stages et leur partie culinaire ont permis l'échange et la transmission du savoir-faire traditionnel rencontrant les objectifs de la Région Wallonne en donnant réponse au volet 'animation' du projet « Générations Rurales » par l'impulsion d'un travail de partenariat entre la commune, l'extrascolaire, l'EPN et des citoyens en demande de partager leur connaissance.

A la demande des parents, ce stage extrascolaire epn/cuisine sera reconduit pendant les congés scolaires des enfants les années suivantes toujours avec le même succès et en combinant l'apprentissage informatique, le matin, avec la responsable et formatrice de l'EPN.

- Ce stage extrascolaire initial, qui avait débuté aux vacances de carnaval 2012, fut la première partie d'un projet culinaire intitulé depuis « Les Toqués de la casserole » qui était souhaité au local du Tombois à Chanly, Demande citoyenne qui avait été annoncée au comité d'accompagnement du Plan de Cohésion sociale en octobre 2011 et qui a été mis en place avec un public adulte et/ou intergénérationnel, pour la première fois, le 1 mars 2012.

Atelier culinaire qui a lieu depuis tous les 15 jours, le jeudi de 19h30 à 22h30. 12 participantes /séance gastronomique était le nombre de départ en 2012. Ils sont, à présent, 15 en 2015.

*Pour la proposition du menu, au départ, c'était l'animatrice qui venait avec ses recettes.*

*A l'heure actuelle, ce sont les participantes qui veulent travailler avec tels ou tels ingrédients. Les recettes, les envies viennent des participantes.*

*Cet atelier culinaire est pratiquement gratuit. Les participants payent juste les ingrédients.*

*Cet atelier a lieu dans une ancienne école communale, transformée en petite salle de festivité.*

- Le 5 février 2015, confection de crêpes pour le groupe des aînés 'Amitiés seniors'.

Cette association organise des activités, jeux de cartes et de société, balades pédestres et voyages.

Ils se rencontrent à la Maison des Associations, 1x/mois, le jeudi et à l'occasion de la chandeleur, ils avaient demandé à Maryse, l'animatrice des "Toqués de la casserole" de leur confectionner une centaine de crêpes.

- Du 16 au 20 février 2015, organisation aux vacances scolaires de carnaval d'un stage EPN/Cuisine :

préparation d'une recette complète ( plat et dessert ) par jour que les enfants du stage ( 8-12 ans) reprennent à la maison pour faire goûter à leurs parents. Un livret avec les différentes recettes est remis aux enfants en fin de stage. Collaboration avec l'extrascolaire pour la partie administrative (autorisation du collège, publicité, inscription) et avec la formatrice/responsable de l'Espace public numérique pour la 1<sup>ère</sup> partie du stage.

- Le vendredi 6 mars 2015, organisation exceptionnelle du goûter des aînés offert par le groupement de Wellin 'la Troupalino' dans le cadre des festivités du carnaval de Wellin.

Préparation de tartes avec le groupe de l'atelier cuisine et de galettes par la Troupalino. Les participants de la

Maison d'accueil communautaire des aînés (MACA - action N°7 page 21) et leur animatrice/responsable y étaient aussi pour partager ce moment festif convivial.

- Le 2 avril, confection de gâteaux de Pâques demandé par le groupement des aînés 'Amitiés seniors'.

- Du 7 au 10 avril 2015, organisation lors des vacances scolaires de Pâques d'un stage EPN/Cuisine.

- Le 26 avril 2015, le groupe de cuisine « Les Toqués de la casserole » ont été conviés au 'Carrefour des générations' organisé sur la Commune voisine de Tellin. Au menu : animation à destination des enfants présents avec une préparation culinaire originale et confection de pâtisseries par les Toqués de la casserole. Vente des mets sucrés aux visiteurs.

*Le bénéfice engendré (ainsi que celui de la vente des mets sucrés/salés) du marché de Noël annuel en*

*Décembre a permis aux toqués de la casserole:*

*→ de pouvoir s'offrir un resto toutes ensemble!*

*→ de ne plus devoir payer sa part lors de leur barbecue annuel.*

- Le 21 mai 2015, confection de tartes pour le groupe des aînés 'Amitiés seniors' (pour une soixantaine de personnes).

- Le 4 juin, soirée 'four à pain' dans le cadre de l'atelier culinaire du jeudi. Cuisson de pizzas, de pains et de tartes. Dégustation, partage, dans un moment convivial, entre les participants du groupe « les Toqués de la casserole » dirigé par l'animatrice cuisine, Maryse Robert.
- Le 7 juin 2015, dîner des toqués de la casserole au restaurant 'la Gourmandise'
- Le 25 juin, réalisation du traditionnel barbecue du groupe des 'Toqués de la casserole' : chacun fait sa préparation chez soi et c'est un partage convivial du repas qui est annoncé, preuve de la cohésion sociale qui y règne.
- Du 24 au 28 août 2015, organisation lors des vacances d'été d'un stage EPN/Cuisine.
- Le 24 octobre 2015, participation à la balade gourmande du comité des fêtes du village d'Halma (situé à coté de Wellin) : préparation de potage aux pois St Germain et sauce moutarde pour accompagner le jambon. Service assuré par le groupe des Toqués de la casserole pour +- 140 personnes.
- Du 2 au 6 novembre 2015, organisation lors des vacances d'automne d'un stage EPN/Cuisine.
- Le 14 novembre, confection d'un repas pour les membres du groupe et la chanteuse Typh Barrow. Demande sollicitée par la personne responsable de l'Office du tourisme de Wellin.
- Le 11 décembre, préparation sucrée/ salée en vue du week-end du marché de Noël, le week-end du 12 et 13 décembre 2015. Le groupe a pu mettre ses talents en valeur lors du 4<sup>ème</sup> « marché de Noël », à la Maison des Associations organisé par le service tourisme de la Commune : ils ont travaillé, dès le vendredi, à la préparation de mets culinaires salés et sucrés pour vendre au Marché et tout fut vendu, de la soupe de scampis, à la tartiflette, en passant par les croquettes de macaronis, croque-monsieur et soupe oignons, mousse au chocolat, tiramisu, cupe-cake, cougnous, café, chocolat chaud et vin chaud...  
Avec le bénéfice des ventes, un repas convivial est envisagé afin de remercier **chaque citoyen volontaire constituant le groupe des "toqués de la casserole"**.
- Le 17 décembre 2015, confection de bûches de Noel pour le groupe des aînés 'Amitiés seniors' (pour une soixantaine de personnes).

#### ⇒ Présentation de l'actualité

Dans les perspectives 2016, l'animatrice aimerait

- continuer la collaboration avec la responsable du service Espace Public Numérique (EPN), espace situé dans les bâtiments de la Maison des Associations et avec le service Accueil Temps Libre (ATL) dans le cadre de l'animation de stages extrascolaires, lors des congés scolaires d'automne, d'hiver et d'été, des enfants



□ entreprendre de nouvelles collaborations avec d'autres citoyens en demande de partager leurs connaissances dans des domaines variés mais dont les compétences et le savoir peuvent être transmis à des enfants lors de stages organisés par la coordinatrice Accueil temps libre.

□ En voici un exemple :

→ Du 8 au 12 février 2016, organisation aux vacances scolaires de carnaval d'un premier stage Vannerie/Cuisine :

Initiation de base aux techniques de vannerie par un citoyen pensionné et passionné en matinée et, ensuite, place à la cuisine, avec l'animatrice du groupe des toqués de la casserole pour la préparation d'une recette complète ( plat et dessert ) par jour que les enfants du stage ( 8-12 ans) reprennent à la maison pour faire goûter à leurs parents. Un livret avec les différentes recettes est remis aux enfants en fin de stage.

□ confectionner, comme l'année précédente, sur demande des mets pour le groupement 'Amitiés seniors'

□ Sensibiliser le groupe de l'atelier cuisine lors d'une soirée « cuisine ouverte » et mettre en place une action avec l'observatoire de la Santé qui dispose de personnel compétent dans la diététique et l'animation sur « comment concevoir un menu équilibré ? »

*En date du 12 janvier 2016, Estelle Dessaint, chargée de projets pour l'Observatoire de la santé et que nous avons rencontrée lors du comité d'accompagnement précédent a averti, Maryse Robert et Nathalie Nannan par mail, de la collaboration mise en route : sa collègue, Coralie Hoffman, diététicienne participera à l'atelier culinaire de Maryse Robert le jeudi 24/03 à 19h30 avec une intervention sur l'équilibre alimentaire (suivi d'un questions-réponses).*

#### Mode opératoire :

→ En prémisses de l'atelier de cuisine communautaire, pendant 1 heure, les animatrices, diététiciennes de l'Observatoire de la Santé, feront une sensibilisation sur l'alimentation équilibrée / les fruits et légumes / la pyramide alimentaire pour redonner les principes d'une alimentation équilibrée et de l'importance de la variété des menus

→ Ensuite, le groupe réalisera le menu du jour qui a été choisi avec l'animatrice cuisine et les animatrices diététiciennes de l'Observatoire.

Les gens spécialisés en diététique au niveau de l'éducation de l'Observatoire se proposent d'agir en tant que partenaire sur ces actions répondant à l'axe santé et ce, pour plusieurs groupes différents, en vue de toucher un plus grand nombre de citoyens

□ Le vendredi 11 mars 2016, organisation exceptionnelle du goûter des aînés offert par le groupement de Wellin 'la Troupalino' dans le cadre des festivités du carnaval de Wellin.

Préparation de tartes avec le groupe de l'atelier cuisine et de galettes par la Troupalino. Les participants de la Maison d'accueil communautaire des aînés et leur animatrice/responsable y seront, bien sûr, conviés pour vivre ensemble ce partage intergénérationnel.

□ Le 24 avril 2016, le groupe de cuisine « Les Toqués de la casserole » sont déjà conviés au 'Carrefour des générations' organisé sur la Commune voisine de Tellin. Au menu : animation à destination des enfants présents avec une préparation culinaire originale.

Autres perspectives 2016 :

□ Les « Toqués de la casserole » et quelques enfants de l'institution 'la Fermette' où *Maryse Robert y est éducatrice d'enfants placés par le juge* ont l'idée de confectionner tartes, galettes et roulés aux fruits pour partager ces mets avec les personnes âgées du Val des Séniors (qui se situe en face de la fermette). Pour les résidants qui ne descendent plus au réfectoire, l'animatrice et les enfants monteront aux différents étages pour leur conduire les pâtisseries - action à organiser avec l'ergothérapeute et la directrice du Val des Séniors dans le courant de l'année 2016.

□ Mettre en valeur le groupe de l'atelier cuisine par la préparation de mets culinaires salés et sucrés vendus lors du Marché de Noël annuel à la Maison des Associations (mi-décembre) ou lors de manifestations « nature » comme les balades équestres, balade champignons et inaugurations diverses organisées par le service Tourisme de la Commune

Autres perspectives 2016 :

□ Un atelier cuisine pour les 'Toqués de la casserole' sera organisé spécifiquement par rapport à la cuisson au four à pain :

- Réalisation de pizza
- de pain
- et cuisson de différents, tout cela avec le four.

Historique : Au niveau du four, pour rappel, il y a eu, en février 2012, l'installation d'un four à pain: projet communal développement rural / éducation permanente à Chanly/ accueil extrascolaire/ EPN. Par rapport à ce four à pain, l'installateur a donné un cours d'utilisation du four en février 2013. Monsieur DETRY de Sohier a initié l'animatrice cuisine aux techniques de cuisson du four avec la préparation de pain et cuisson de tartes au riz dans le four, les années suivantes.

Il est à noter que ce four à pain a été utilisé aussi, il y a 2 ans (le we du 2-3 février 2013 et du 2-3 mars 2013) pour la cuisson de pains et de tartes aux pommes - we actions Natagora qui ont eu lieu au local du Tombois dans le projet "Artisa...nature" - **Action N°4 : Projet de jardin communautaire et verger : volet santé et liens intergénérationnels – actions communautaires de quartier & alimentation saine, échange de savoirs, lutte contre l'isolement développée en page 9 à 13**

Remarque générale :

Il y a dans le PCS des types d'actions particulièrement bien réussies qui pourraient servir pour d'autres : les ateliers, c'est une volonté participative d'un groupe.

Ce sont des actions imaginées et issues d'eux-mêmes, c'est participatif, c'est dynamique, ça vient des citoyens. L'implication est plus grande car cela répond à une demande.

⇒ C'est un dispositif qui a fait ses preuves, en termes de partenariat et de capacité des acteurs à travailler ensemble, à reconduire. On poursuit cette même démarche valorisante pour les habitants.

Remarque de la coordinatrice :

Les participants sont motivés et ils suivent les ateliers avec passion. Ce petit supplément d'intérêt, ajouté à leur expérience et à leur sagesse, est un plus.

**e) Action N°6 : Atelier tricot, couture et filage de laine : volet liens sociaux – solidarité intergénérationnelle**

Commentaires pris auprès de Dominique Deprez, responsable et animatrice de l'atelier :

Principaux évènements liés à cette action en 2015:

- Pérenniser la mise en place de l'atelier hebdomadaire 'Fils et laines' pour enfants dès 10 ans, ados et adultes (ouvert le 4 octobre 2011 et décrit comme suit (historique):

« Tricoter, coudre, crocheter, filer: un truc de grand-mère ?

Oh, non ! C'est de plus en plus tendance !

Créer des accessoires à la mode, customiser des vêtements de récup ou filer le fil fantaisie...

Voilà pour brancher les jeunes, moins jeunes, moins, moins jeunes. Aucune connaissance pré-requise, les bons trucs se 'refilent' ! »

- Développement d'un projet autour de la laine dans un but d'échange du savoir-faire traditionnel

- Réalisation d'un programme d'animation autour de la laine répondant aux demandes des habitants du grand Wellin et des communes limitrophes

- Poursuite d'un atelier convivial basé sur les connaissances partagées et la satisfaction qui en découle

→ Projet issu d'un appel à projet communal qui s'est développé de façon indépendante et autonome avec, à

l'heure actuelle, 6 responsables et 25 participantes (de 10 à 77 ans).

- Participation aux "carrefours des générations" avec une commune limitrophe (Tellin 9km, salle du village de Resteigne): partage de connaissances et d'expériences sans but lucratif. Exposition des réalisations et vitrine de notre groupe « les fils en folie », ce qui a occasionné une nouvelle adhésion : une enfant de 10 ans qui provient du village de Chanly et se rend, de façon autonome, à l'atelier, à la belle saison.

Ce rendez-vous annuel sur la Commune de Tellin depuis 4 ans, c'est pour le groupe offrir aux visiteurs une initiation au tricot. Durant celle-ci, les gens devaient répondre à un challenge : ils se sont essayés à coudre un petit carré de tricot. Objectif : les carrés de tricot devaient, ensuite, être assemblés pour recouvrir un objet qui représenterait le 'carrefour des générations'.

L'objectif était d'apprendre aux plus jeunes. Les animatrices, pendant ce temps, travaillaient au rouet.

▪ Continuité des rencontres et échanges divers dans le cadre du **partenariat avec les filandières de Wallonie**. Ce groupe est maintenant bien défini, de plus en plus nombreux sur toute la Wallonie (80 fileuses) et fonctionne avec l'atelier de Chanly. Toutes les réalisations ont été exposées à Liège au palais des expos 'art et métiers' qui s'intitulait 100% laine.

Des rencontres entre filandières sont organisées tous les deux mois (une fois ici, une autre fois à Huy, etc.).

*Remarque : Attention, pour faire partie des filandières de la Wallonie, il faut être fileuse, actuellement, il y a 8 fileuses dans le groupe de Chanly. Les fileuses teignent la laine, tricotent avec de la laine de mouton, de lapin, etc.*

*Elles ont des projets communs : exemple, la prochaine fois, elles doivent venir avec de la laine cardée, et l'offrir à une autre fileuse qui doit faire quelque chose avec et l'offrir à nouveau à une autre.*

Le but est de créer de la cohésion dans le groupe et apprendre à se connaître.

Ce sont les filandières de la Wallonie, ce qui signifie, de toute la Wallonie : elles voyagent aussi bien à Liège, que dans le Hainaut. Les dames se réunissent à Forcée mais aussi à Namur, dans toute la Wallonie....

A Forcée, "ma télé" est venue pour filmer toutes les fileuses et interviewer quelques unes. C'est une fierté pour elles mais aussi la fierté de partager cette passion entre elles.

Il y a tous les âges (de 20 à 75 ans) et beaucoup de travail derrière.... Tout le monde peut apprendre mais il

y a énormément de travail, de préparation. Tout le monde n'en fait pas sa passion et arrête après quelques

essais. Seules les passionnées motivées s'accrochent. Certaines personnes se déplacent jusque Chanly pour venir chercher le savoir des dames expérimentées, notamment par rapport au travail de la filandière et une fois l'apprentissage convaincant, ne participent plus au groupe.

Les objectifs sont : partage d'expérience, d'achats groupés de matières premières, rencontre ensemble chez un producteur de laine.

→ En 2015, le week-end du 21 juin, les filandières de la Wallonie ont exposé à Animal' laine à Bastogne (organisé tous les 2 ans). Cela a permis des ramifications vers d'autres spécialisations.

*Par exemple, une dame qui crée des savons ou des produits de nettoyage avec des produits naturels et qui souhaite améliorer ses formules grâce à l'essai et aux critiques données par les dames qu'elles rencontrent, notamment lors de cette exposition animal' laine.*

→ Confection d'une bannière qu'on met quand le groupe se déplace. Elles ont fait une bannière 'Les fils en folies' et une bannière 'les filandières de la Wallonie'. Cela a pris du temps, pas mal de mardi consacrés à cela.

- Début 2015, une dame qui avait rencontré les tricoteuses par le biais d'un magasin de laine à Tellin (L'ABC) est venue apporter au groupe une idée de projet : **tricoter pour les hôpitaux et plus précisément pour les bébés prématurés ou mort-nés** : tricoter de la layette, des petites couvertures, pantalons, ensemble, bonnets et nids d'ange.

Ce projet, accueilli, au départ avec réserve, a pris son envol, depuis 2 mois. Il a touché des 'mamys' qui se sont mises à la tâche.

Déroulement et suivi : l'initiatrice du projet rassemble les réalisations faites lors de l'atelier du mardi et les prépare pour leur départ vers les hôpitaux.

Autre envie du groupe en 2015 :

→ inviter quelqu'un qui montrerait les techniques de la zip' mania (réalisation de sacs, porte-monnaie ou customiser des vêtements au départ de fermeture éclair).  
Projet dont le mode opératoire doit encore être mis en place.

- Autre partage d'expériences :

→ Une dame est venue expliquer comment travailler le crochet turc

→ Une autre est venue expliquer aux dames intéressées comment faire des bracelets en coton.

→ Un petit groupe de dame est allé suivre une formation 'teinture de la laine' à Vedrin au Jardin des plantes.

Chaque fois qu'il y a quelque chose de particulier à partager dans le groupe, l'une ou l'autre le partage avec le groupe, propose, explique.

### **En règle générale,**

Cet atelier 'Fil en folie', cette action, à priori non envisagée dans le plan de cohésion sociale en 2009 mais intéressante de par sa dimension sociale, a permis le rapprochement entre citoyens d'un quartier mais aussi de l'entité (covoiturage mis en place) *parce qu'il est pour certains leur seul loisir où ils peuvent partager quelque chose : des idées, leur expérience mais pas faire ... à la place des autres.*

Grâce à la mise en place de structure de rencontres comme cet atelier ou celui portant sur la cuisine (*action N°5- voir page 15 à 18*), on a observé une amélioration de la dynamique citoyenne par une augmentation de partage de responsabilités dans l'organisation des rencontres conviviales (liens intergénérationnels par la réhabilitation des lieux de vie).

Cet atelier, c'est la mise sur pied d'une activité de façon volontaire, d'un lien de rencontre qui n'existait plus.

Ce groupe prend une dimension sociale et humaine en soutenant « matériellement » des adhérentes plus précarisées du groupe.

Cela remplace un peu une veillée comme il y avait dans le temps, un moment où on peut parler de tout et de rien et du quotidien. (Chaque adhérente partage son anniversaire avec le groupe en amenant une préparation spécifique)

La bonne ambiance et la proximité de l'activité ont permis le rapprochement entre les acteurs / partenaires et les citoyens en termes de satisfactions partagées, de confiance mutuelle, de valeurs partagées et de création de liens de solidarité

#### D'où vient le public ?

Ce sont des dames du village, de la commune mais aussi d'autres qui viennent de Resteigne, de Bure et encore de plus loin, Bricquemont, Durbuy, Barvaux!

#### Motivation :

Les participantes du mardi viennent parce qu'elles ont envie d'apprendre de nouvelles techniques pour faire des écharpes, des sacs en jeans ou parfaire leur méthode et l'apprendre aux autres.

Elles viennent aussi papoter, c'est un lien d'échange convivial, ce ne sont pas des cours mais plutôt un échange de savoir, de manière naturelle.

Grâce à la commune, l'atelier est bien équipé : beau local où c'est le groupe qui a choisi les couleurs des peintures des murs, elles ont comme matériel : rouets, cardeuse, machine à coudre, grande table de travail, bonne chaleur, pièce accueillante qu'elles ont aménagée elles-mêmes : confection des tentures.

Le groupe réalise des commandes groupées de laine et autres matières pour diminuer le prix.

#### ⇒ Présentation de l'actualité

##### Dans les perspectives 2016,

- le souhait est que le groupe perdure
- Que le nombre de responsables ne dimine pas. Leur rôle :
  - *accueillir,*
  - *vérifier qu'il y ait toujours du feu,*
  - *préparer la tasse de café et ses mignardises,*
  - *informer les participantes de l'absence (maladie, hospitalisation, décès) de l'une ou l'autre (création de liens d'amitié en-dehors de l'atelier),*
  - *s'occuper de la petite caisse ( se voulant démocratique et ne voyant la nécessité d'accumuler de l'argent dans une « caisse », elles ont décidé, en janvier 2014 de descendre le tarif de la soirée de 1€ au lieu de 2€ par soirée et par personne (prix identique depuis).*

*Les missions des responsables sont aussi de mettre en place de nouvelles choses telles que*

- Les responsables aimeraient trouver des dames qui viendraient donner diverses formations aux participantes notamment des formations sur la teinture végétale, différentes techniques de couture...

Le groupe a tissé des liens solides durant « sa courte vie », et il a pu grâce au lien de confiance installé, agrandir le nombre de responsables du groupe et permettre une plus grande ouverture sur l'année et répartir de manière plus homogène les responsabilités du groupe. Toutes aussi impliquées les unes que les autres.

Grace à cela, lors des vacances scolaires, le groupe a ouvert, pareil en été.

Tout ce qui est réalisé actuellement se fait sans 'sous' simplement parce qu'elles ont envie de le faire ou parce qu'elles sont passionnées par ce qu'elles font. Le

groupe fluctue beaucoup mais forme un noyau solide, généreux et attaché (amitié). C'est cela qui génère les projets et les tient motivées et enthousiasmées.

□ Début janvier 2016, 2 nouvelles personnes sont rentrées dans le groupe : une maman et sa fille. Elles viennent pour une initiation à la couture. Elles confectionnent des ouvrages pour leur domicile (tenture, etc.). C'est Brigitte qui fait leur écolage (vu sa spécialité en couture). Elles travaillent sur la machine du groupe.

□ Le 24 avril 2016, participation aux "Carrefours des générations" sur la commune voisine de Tellin : partage de connaissances et d'expériences sans but lucratif. Exposition des réalisations et vitrine du groupe « les fils en folie » : initiation au tricot pendant laquelle les gens vont devoir répondre à un challenge - non communiqué actuellement: ils vont s'essayer à coudre un petit carré de tricot qui sera assemblé pour recouvrir un objet qui représenterait le "Carrefour des générations".

→ ce qui pourrait occasionner de nouvelles adhésions comme ce fut le cas en 2015.

□ Notre projet commun d'aider les maternités en Belgique qui ont des grands prématurés ou des mort-nés et que le groupe appelle leur projet 'les bébés' continue : si aucun projet individuel n'est en cours, réalisation de chaussons, blouse, culotte ou nid d'ange pour 'les étoiles dans le ciel'.

□ Une famille de réfugiés vient d'être accueillie au local du Tombois, dans l'appartement juste au-dessus du local où a lieu l'atelier du mardi. Les dames aimeraient faire connaissance avec la famille, rencontrer la maman et partager les savoirs faire (faire un échange de culture). Pour cette dame, c'est une manière de l'intégrer.

#### Remarque en séance :

Stéphane, remplaçant de Serge Peereboom, pour la ferme arc-en-ciel montre un intérêt à cet atelier et cherche un contact pour la laine car, à la ferme, ils ont des brebis. Ce comité permet de nouer des contacts.

#### **f) Action N°7 : Maison d'Accueil Communautaire des Aînés : volet santé et liens sociaux – alternative au placement en Maison de repos (maintien à domicile)**

Commentaires pris auprès de Dominique Deprez, responsable et animatrice de l'atelier :

La MACA aura 4 ans de fonctionnement !

L'objectif, c'est la lutte contre la solitude, briser l'isolement et permettre le maintien le plus longtemps possible au domicile. Mais c'est aussi de permettre au conjoint de souffler (soulager les familles).

Il y a toujours une moyenne de 15, 16 personnes inscrites autonomes et semi autonomes en accueil de jour, le mardi et vendredi mais on tourne actuellement avec 24 inscriptions (avec des demandes en attente).

Pour le fonctionnement: ensemble, l'animatrice et les volontaires qui gravitent autour d'elle préparent le repas, discutent avec les participants de l'actualité et après midi, certains tapent la carte, d'autres tricotent.

En 2015, la MACA a débuté d'autres activités plus ciblées pour les personnes désorientées (Alzheimer) :

- Activités musicales
- Activités de gymnastique douce

Pour les personnes autonomes :

- Activités classiques telles que les cartes, la boulangerie (cuisson dans le second four à pain situé à coté de la Maison des Associations) et le jardin
- Dans le courant de l'année, les activités 'jardin et boulangerie' ont été mises en suspens

(l'un pour un projet de création d'une crèche qui va s'installer à la place du jardin, l'autre parce que notre 'boulangier' a eu des problèmes cardiaques)

- Activité Théâtre à Forcée
- Visite à l'espace culturel, sur place, d'expositions de peinture en partenariat avec le Centre d'Action Laïque (CAL) : expo du peintre belgo congolais MUFUKI et expo des jeunes artistes wellinois
- Autre partenariat avec le CAL : une animatrice vient sur place 1 vendredi par mois depuis début 2015 pour une animation temps de parole qui se fait à travers différentes activités : Activités de lecture et de discussion temps de parole, jeux sur les problèmes sociétaux (prison, contraceptif, sexualité, mariage, fin de vie, etc.)
- Amitié et aide qui se sont installées entre les participants (co-voiturage, liens sociaux créés suite à leur rencontre à la MACA)
- Les dames veuves (qui venaient en soutien à leur mari inscrit comme participant) et qui continuent à venir et qui y trouvent un lien social qu'elles gardent et qui leur est bénéfique.
- Partenariat avec l'ONE, le service petite enfance lors du passage du car ONE le 1<sup>er</sup> mardi du mois : les mamans et leur bébé sont conviés dans la grande salle de la Maison des Associations (lieu de la MACA) pour y vivre un échange intergénérationnel avec les aînés de la MACA.

La maison a ouvert ses portes le 30 novembre 2012. Nous avons, dès lors, plus de trois années de fonctionnement et nous pouvons voir l'évolution du projet.

Il y a des connexions avec les différents opérateurs que sont l'EPN, la bibliothèque et, de façon ponctuelle, avec l'ONE, qui se trouvent dans le même bâtiment ainsi que les ateliers cuisine (action n° 5) et le développement du service environnement et du service tourisme, particulièrement avec l'organisation du week-end du marché de Noël qui fut organisé par ces services.

→ Par rapport au Marché de Noël, dans un souci de solidarité et de fraternité, le collège a proposé aux exposants de soutenir le projet communal d'aide aux



personnes âgées (MACA) en laissant leur quote-part d'inscription (qui s'élève à 40€). Ainsi en 2013, 620€ ont été alloués à la MACA. En 2014, les exposants ont laissé 520€.

Le premier atelier laine " Les aînés s'en mêlent", projets communs ou projet particulier pour différents événements, dans une ambiance familiale a démarré le 20 janvier 2015.

C'est un atelier laine ouvert à tous, de 7 à 97 ans une fois tous les 15 jours, le mardi après-midi de 13h30 à 16h30 dans la grande salle de la Maison des Associations.

Actuellement, il y a 15 participantes, 4 personnes de la MACA y vont et 3 personnes désorientées de la MACA qui y viennent pour voir et papoter avec les dames. L'objectif est atteint !

Pour ce qui est de l'aide à la promotion de l'emploi : la première année, ce projet communal a bénéficié d'un subside de fonctionnement

A l'heure actuelle, après avoir fait les demandes de renouvellement, nous avons obtenu, pour ce service, des points ape, pour un 4/5 temps. En espérant qu'il sera prolongé. C'est vraiment important parce que ce service est indispensable.

#### ⇒ Présentation de l'actualité

Dans les perspectives 2016, l'animatrice aimerait

- Pouvoir reconduire, en 2016, les activités mise en place en 2015 (Il y a 25 inscrits autonomes et semi autonomes en accueil de jour, le mardi et vendredi - mars 2016).

Pour les personnes autonomes, sont prévues:

- Activités de lecture et de discussion avec la Province. Thèmes abordés et choisis par les participants sur des thèmes sociétaux. Les dates de rencontres sont déjà fixées jusque fin décembre 2016.
- Les activités classiques telles que le jardin, les cartes continuent
- L'atelier laine " Les aînés s'en mêlent", continue chaque mardi après-midi. In va, petit à petit, être pris en charge par une des bénévoles. En collaboration avec le CCA, elles préparent des petits cadeaux pour aller les offrir à une vingtaine de personnes isolées et plus âgées et faire connaître le CCA ainsi que ce qui existe pour les Aînés sur la commune.
- Le groupe des participants de la MACA, bénévoles et personnes ressources ( atelier laine, ADMR... ) gravitant autour du projet ont fait leur dîner de Noël le 15 décembre dernier
- Partenariat en 2016 avec l'Athénée Royale de Marche, avec la section professionnelle coiffure – esthétique - éducateur spécialisé. Ils viennent faire des sages et effectuer leur qualification ici avec les participants en échange d'un bon repas (échange de procédé)
- Projet entre l'EPN, la MACA, le CAL et une école primaire de l'entité : un jeu intergénérationnel et sociétal.

Pour ce qui est du partenariat :

- le service de l'ADMR qui véhicule les participants
- Il est toujours souhaité un partenariat avec DEFITS à condition d'avoir un ou une candidate \*
- Une ancienne stagiaire continue encore comme bénévole. Elle a trouvé dans le groupe des participants sa deuxième famille, des papys, des mamys.
- partenariat avec la bibliothèque et avec l'EPN.
- Il y a des gens qui sont participants mais aussi bénévoles
- Il y a des bénévoles (pensionnés, travailleurs, qui viennent de leur propre initiative)
- Il y a notamment une bénévole qui fait de la gymnastique douce avec les participants
- Les assistantes sociales ou le personnel administratif du CPAS qui véhiculent les participants le matin lors de l'ouverture de la MACA
- Soutien aussi de la Province avec le Service Trait d'union
- Le service de la CSD

Remarque en séance :

Une nouvelle \* demande de stage vient d'être présentée par la coordinatrice du PCS en collège de ce mardi 1 mars, après que l'accompagnatrice pédagogique de DEFITS, un stagiaire et la responsable de la MACA se soient rencontrés en date du 18 février pour fixer ensemble les objectifs du stage :

- vérifier si le domaine professionnel de l'aide aux personnes convient
- vérifier la capacité à s'intégrer dans une équipe
- être présent régulièrement
- vérifier la rentabilité au travail

Le nouveau stagiaire pourra, dès lors, commencer son stage le mardi 15 mars 2016 et sera accueilli à la MACA le mardi et vendredi.

Autre remarque ajoutée en séance suite à différentes questions:

Actuellement, la responsable doit refuser des gens. Elle n'ouvre plus les portes des communes limitrophes. S'il y a des départs, elle accepte encore des personnes autonomes pour ne pas mettre en déséquilibre le groupe actuel.

Les gens qui viennent à la MACA comme participants, aidants ou qui viennent déposer un parent proche sont enchantés du service offert à la MACA.

Pour les familles, ces deux journées permettent de souffler. C'est l'aidant proche qui est, à son tour, aidé, de cette manière.

**g) Action N°8 : Découverte des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les résidents de la Maison d'accueil communautaire des aînés : volet liens sociaux et accès aux nouvelles technologies**

Commentaires de Valérie Martin, responsable et animatrice de l'EPN de Wellin :
--

Principaux évènements liés à cette action en 2015 et en général:

Par rapport à l'EPN & MACA :

Les objectifs du projet sont de

- créer une synergie entre l'EPN et la maison d'accueil communautaire des aînés (MACA) et le home,
- de lutter encore plus contre la solitude et l'isolement social à l'aide des TIC;
- valoriser les personnes devenues très dépendantes en les initiant aux outils que leur entourage utilise et en montrant les réalisations des aînés via des publications écrites, photos et articles, sur le site des activités communales et lors des rencontres intergénérationnelles;
- partager son vécu de personne de grand âge
- immortalisation de ces moments de vie en groupe et via la page Facebook;
- Activités autour des photos numérisées (projection de photographies);
- participation aux livrets « passeurs de mémoire »;
- animations utilisant les TIC.
- Formations personnalisées ou assistance pour les personnes de la MACA, bénévoles et familles : utilisation de baladeur MP3 pour écouter de la littérature audio, l'utilisation du GSM, utilisation d'appareils photos, utilisation d'Internet;
- Atelier de découverte des outils informatiques, créations numériques diverses;
- Rencontres intergénérationnelles notamment durant les stages des enfants;
- Mise à disposition d'un ordinateur et maintenance;
- Promotion du service via réseau social et valorisations des activités et participants.

*Par rapport au Plan de cohésion sociale*

L'EPN développe des projets dans le Plan de cohésion sociale :

- Propose initiation et formations de base en technologies de l'information et de la communication.
- L'EPN s'adapte à la demande, accompagnement à la fois technologique, pédagogique et humain, animation professionnelle par une animatrice qualifiée. Cet outil de formation existe depuis 2008 - ouverture de l'EPN de Wellin
- Politique tarifaire sociale - pas de but lucratif
- Service de proximité qui déploie des activités d'initiation, d'apprentissage et de médiation aux usages numériques et utilisation de la technologie comme outil de dialogue qui s'intègre à la vie locale et contribue à l'animation numérique du territoire
- Service d'aide à la recherche d'emploi (aide à la réalisation de CV, accès aux outils de recherche)
- Organisation d'activités intergénérationnelles lors de stages avec ados/enfants
- Réalisation du bottin social - réalisation du bottin extrascolaire
- Jusqu'en 2014, 4 projets avec le Home de Chanly (projets subventionnés intitulés « papy-mamy surfeurs »  
« Découverte des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les résidants »

- Formation de stagiaires en réinsertion socioprofessionnelle en partenariat avec DEFITS ( stage ISP ou de contrat article 60)
- Aide à la diffusion des activités du conseil consultatif des aînés, notamment par un site

⇒ **Présentation de l'actualité**

Dans les perspectives 2016, l'animatrice aimerait

- une continuité des activités / échanges intergénérationnels au niveau des stages extrascolaires prestés en collaboration avec Maryse Robert (action N°5 du nouveau PCS – projet de cuisine communautaire et four à pain), quand il y a ouverture de la Maison d'accueil Communautaire des aînés (MACA), l'animatrice essaye d'aller auprès des aînés car cela répond à une demande aussi bien des enfants que des adultes demandeurs. Il y a des réalisations qui sont préparées l'un pour l'autre, les enfants préparent des surprises aux aînés mais les aînés leur rendent la pareille. Il y a des liens qui se créent : certains aînés apprennent aux jeunes à jouer aux cartes.

Il y a aussi dans le programme des stages, l'organisation d'activités entre les deux groupes intergénérationnels, et cela peut donner de plus en plus d'idées pour le futur.

Ces rencontres ont lieu ponctuellement lors de chaque stage extrascolaire pendant la semaine des congés de Toussaint, pâques et aout. Cela permet à l'animatrice de préparer les enfants. C'est un terrain propice car il y a une volonté de rencontre et de partage des deux côtés.

En conclusion, si l'EPN ne renouvelle pas de projet avec le Home actuellement, le travail au sein de l'EPN est de par sa nature intergénérationnelle, social, adapté à la vie locale et à destination de tout public. (Voir sa charte de labellisation)

Pas de remarque en séance.

**h) Action N°9 : Les Well'in folies ou "CCCA, activités et interventions"**

Commentaires pris auprès d'Alain Alexis, nouveau président du Conseil Consultatif communal des Aînés - CCCA

Remarque : depuis la réunion du 8 septembre 2015, la présidence du CCCA est assurée par Monsieur Alain Alexis.

Par rapport à l'action N° 9 Well 'in Folies', il est important de signaler qu'en raison de la charge de travail trop importante pour réaliser un tel évènement sur une période restreinte (3 semaines, du 1 mai au 24 mai 2014), le comité du CCCA a décidé, lors de leurs réunions bimensuelles, de répartir des activités diverses tout au long de l'année 2015 et suivantes. Le comité a également décidé de ne pas retenir le terme Well'in folies comme dénominateur pour ses activités. Cette remarque avait déjà été émise par Christian Boulet, président du CCCA lors du comité d'accompagnement du PCS du 13 mars 2015. Il trouvait, avec le recul que cela fait trop festif or il ne s'agit pas que de cela... Well'in folies est

un morceau de l'ensemble du programme réfléchi et proposé aux aînés. Il préférerait : "CCCA, activités et interventions.

Explication :

Mise en place d'un programme éclectique concernant toutes les couches de la population locale (et celle des communes environnantes) de manière à créer, améliorer, entretenir les liens intergénérationnels et y associer un maximum de partenaires déjà acteurs dans la commune ou dont le savoir-faire est reconnu en dehors de notre entité.



Création d'un logo inséré sur toute publication.

Création d'un site Internet "seniorswellin.jimdo.com" et d'une page facebook "Well'in folies"

Objectif général: Aide aux séniors

Objectif 1 : Impliquer un maximum de personnes habitant à Wellin ou dans les communes environnantes afin de contribuer, ensemble, à la réussite du projet. Ce fut un « évènement » dont on a parlé très tôt dans notre commune et pour lequel un nombre appréciable de personnes se sont spontanément proposées pour être « bénévoles ».

Objectif 2 : le public potentiel visé était les 3000 habitants de la commune avec l'adage suivant: "si aucun d'entre eux ne participe à tout, nous poursuivons l'objectif qu'aucun ne participe à rien !"

Les Well' in folies, c'est un programme varié, pour tous les goûts, pour tous les âges, conçu et proposé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Wellin, en partenariat avec la Commune de Wellin et la Province du Luxembourg : des activités où il fait bon se retrouver, jeunes et seniors, réunis : on a enregistré, en terme de fréquentation réelle, plus de 2560 personnes qui ont assisté à au moins 1 des activités proposées.

Principaux évènements liés à cette action en 2015

- *Le 14 février :* Organisation d'une après-midi musicale St Valentin, le 14 février 2015, à la salle de Lomprenz avec, au programme l'orchestre Mary Music ((20 musiciens spécialisés dans le répertoire de Glenn Miller jusqu'aux succès plus récents, 3 heures de musique qui font rêver et danser). Une belle occasion de rencontres entre nos seniors et les plus jeunes.

La venue d'un orchestre d'une vingtaine de personnes qui revisitait les classiques de Glen Miller.

Une centaine de personnes ont assisté à l'évènement.

La pub a été faite par un toute boîte sur Wellin et communes voisines limitrophes de Wellin ( Tellin, DAVERDISSE, Delvaux, Ave et Auffe, Ponderôme). Les personnes s'inscrivaient par téléphone ou courriel.

- *Le 21 avril:* traditionnel buffet-goûter, dédié aux Séniors avec animation musicale

Organisation du goûter des aînés en collaboration avec l'association DEFITS pour la préparation culinaire (tartes et pâtisseries, apéro). La participation demandée était de 5€ par personne sauf pour les participants de la MACA pour qui le goûter était offert. Il y a eu 121 personnes inscrites.

- *Le 8 août* : tournoi de pétanque sur prairie aux alentours de la salle de Lomprenz. Il n'y a eu que 16 participants.

Débriefing de cette action :

- la surface utilisée n'était pas adaptée pour la pétanque (prairie)
- publicité plus intense à réaliser pour l'édition suivante

- *Du 14 au 17 septembre 2015* : voyage en autocar en Alsace ouvert à tous. 38 participants. Débriefing : malgré le succès rencontré, le comité a décidé de ne plus organiser de voyage en son nom afin d'éviter toute concurrence avec les activités d'Amitiés Seniors, une association de Wellin vouée aux aînés. Une belle preuve de solidarité!

- *Le 19 septembre* : participation au niveau du CCCA à l'organisation de la fête des jubilaires : tenue du bar et de la caisse

- *Le 18 octobre* : organisation d'un concours de couyon à la salle de Romprez. 44 participants (même chiffre que lors de l'édition 2014)

#### Autres actions 2015 concrètes concentrées sur l'écoute, les besoins des aînés:

- Demande d'accès en voiture jusqu'au Belvédère (point de vue / site touristique de 1<sup>er</sup> ordre). En effet, actuellement, les personnes à mobilité réduite ne peuvent y accéder. Suite à la motion déposée par le CCCA, le Collège communal a pris la décision en 2015 d'y autoriser l'accès 2 week-ends par an (période estivale) pour les membres de la CCCA ainsi qu'aux participants de la MACA.

- En 2015, le CCCA a procédé à l'achat d'une sonde pour le four à pain et d'une palette à enfourner. L'utilisateur est un ancien boulanger de Wellin.

- Le CCCA a procédé également à l'acquisition de 6 bancs publics (emplacements choisis par les membres du comité des différents villages composants la Commune) qui ont été réalisés par un menuisier résidant à Wellin. Cet investissement de l'ordre de 3000 € a été possible grâce aux bénéfices réalisés lors des différentes activités des Well'in folies.

Des plaquettes qui vont rappeler l'origine de l'investissement du CCCA seront fixées sur les bancs prochainement (2016).

- L'intérêt d'avoir, au niveau des services communaux, un référent (Senior Contact) qui centraliserait et orienterait les demandes vers les services compétents (ou autres administrations publiques, voire initiatives privées)

- Autre action qui sera axée autour de l'idée de mise à disposition des Seniors d'un lieu de rencontres afin de compléter l'offre existante. Ce lieu n'est pas une deuxième MACA qui offre un service professionnel deux fois par semaine dans une infrastructure spécifique. Un 'Café rencontre' serait un local ouvert le plus largement possible où les séniors pourraient boire un verre, jouer aux cartes, inviter quelqu'un à parler sur un thème bien spécifique mais surtout se retrouver, échapper à la solitude, échanger des recettes, papoter 'potager', etc. L'idée est que ce lieu de rencontre 'seniors' soit autogéré par les participants.

**Ces actions sont voulues suite au résultat d'une enquête réalisée par la Province de Luxembourg relative aux besoins des aînés.**

*Il en ressort que les aînés connaissent mal les différents services mis à la disposition des plus de 55 ans par manque de communication et/ou d'information.*

*Des chiffres de population donnés, il faut retenir que :*

*La population de Wellin était de 3026 personnes au 31/12/2015*

*Les seniors, à partir de 55 ans représentent plus de la moitié de la population : 63,54%*

*55 ans et plus : 1072 personnes*

*60 ans et plus : 851 personnes*

*Les membres du CCCA/ Well' in folies sont conscients que ces deux dossiers ne seront pas simples à concrétiser mais ils sont convaincus qu'il s'agit là de défis importants s'inscrivant parfaitement dans les objectifs généraux de tous les CCCA.*

### ⇒ Présentation de l'actualité

Dans les perspectives 2016, le Conseil Consultatif des Aînés de Wellin a prévu comme actions 2016:

□ A partir de janvier 2016, le nouveau service pour les aînés "Ateliers Ecrivains publics" est en place. Un membre du CCCA se tient, à la Maison des Associations, à disposition des personnes désirant une aide administrative pour compléter et assurer un suivi dans leurs démarches (impôt, carte handicapé,...). Vous trouverez les dates des "permanences" dans le bulletin communal.

L'ONP a repris ses permanences et vient se greffer le même jour à savoir tous les deuxièmes mercredi du mois.

□ Il y aura également une visite aux aînés isolés de l'entité par les membres du comité de la CCCA. L'objectif est de rappeler l'existence et l'utilité de la CCCA pour un public fragilisé. Un petit présent de circonstance leur sera remis. Cette action se fait en collaboration avec l'EPN, la MACA et l'atelier laine "Les aînés s'en mêlent" qui sont entrain de confectionner ce petit présent dans lequel seront déposés quelques chocolat de Pâques à destination des personnes âgées isolées de l'entité.

□ *En date du 19 avril 2016* : goûter des aînés en collaboration avec DEFITS (même principe que 2015 mais participation réduite à 4€/personne au lieu de 5€). **On profitera de l'occasion pour accueillir les nouveaux wellinois de plus de 55 ans et leur remettre une documentation relative aux activités et intérêts (tourisme et commerce) de la Commune. Contrairement aux toutes boites envoyées, les primo-arrivants seront invités par lettre personnalisée du CCCA.**

□ A partir du 13 juin 2016, à la Maison des Associations, retransmission du match des Diables rouges en accord avec la RTBF détentrice des droits. Activité intergénérationnelle ouverte à tous. L'endroit a été choisi car il dispose d'un matériel fixe et de qualité pour permettre une telle organisation (grand écran, bonne acoustique et facilité d'accès aux PMR)

□ *Le samedi 6 août 2016* : tournoi de pétanque sur prairie aux alentours de la salle de Lomprez. Aménagement de terrain sur le parking en utilisant du poussier / sable du Rhin.

□ *Le samedi 17 septembre 2016* : participation au niveau du CCCA à l'organisation de la fête des jubilaires : tenue du bar et de la caisse.

□ *Le 16 octobre* : organisation d'un concours de couyon à la salle de Lomprez.

Au niveau planification, on essaye de tenir un programme fixe d'année en année afin que les autres organisateurs puissent en tenir compte et afin que les participants retiennent les dates d'évènements.

**En remarque générale :**

→ **Toutes les activités proposées sont accessibles aux PMR**

→ **Si les activités génèrent un bénéfice financier, il sera consacré à un investissement pour le bien-être des aînés.**

En conclusion pour cette action N° 9 intitulée 'Well'in folies', CCCA, activités et interventions''

il est important de préciser que les bénéfices générés par les nombreuses activités des 'Well'in folies' sont largement distribués au bénéfice du plus grand nombre possible d'habitants de la commune.

*C'est ainsi que*

*-un thermostat a été placé dans le four à pain, en annexe de la Maison des Associations (où sont cuits les pains, cougnons,... par un participant de la MACA, ancien boulanger lors des manifestations ou simplement lors des jours d'ouvertures de la Maison d'Accueil Communautaire des aînés.*

*- achat de matérielle sono disponible pour toute demande.*

*- 6 bancs à destination de tous (dont les touristes) seront prochainement (mai 2015) placés à divers endroits stratégiques de la commune*

Ces endroits ont été choisis suite à une enquête menée par les membres du CCCA.

Quant au choix du menuisier pour la réalisation des bancs, il fait suite à un appel d'offre devant répondre à un cahier de charges: il est évident qu'il s'agit d'un artisan de notre entité.

- Frais pris en charge pour déplacer le potager suite aux travaux de la future crèche qui commenceront vraisemblablement en septembre ou octobre 2016.

**Au niveau rencontre**, tous les détails des activités se lisent [sur le site seniorswellin.jimdo.com](http://seniorswellin.jimdo.com)

Il est rappelé l'intérêt de consulter très régulièrement leur site vu qu'il est actualisé en permanence (leurs activités, projets, photos, programmes d'autres associations telles Activités Seniors, les Marcheurs de la Haute Lesse, les activités permanentes des 'fil en folie', le programme d'activités spécifiques aux seniors organisées à la Maison des Associations).

Ce site est de plus en plus visité....

Pas de remarque en séance.

Commentaire final de Madame Chritèle CHARLET, agent référent de la Région Wallonne:



Il y a une réforme des PCS qui est en cours de réflexion avec de petites choses qui vont arriver en 2016. Mais cela n'a pas d'incidence sur ce plan et sa réussite.

⇒ Après les quelques modifications, suppressions ou remarques actées, ce rapport est approuvé lors de la commission d'accompagnement du 7 mars 2016.

### **VALIDATION DU RAPPORT FINANCIER 2015**

SYNTHESE DU RAPPORT FINANCIER 2015 :

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Subvention</b> (montant indiqué dans l'arrêté de subvention)	<b>16.633,47</b>
<b>Total à justifier</b> (subvention + part communale, soit subvention x 125%)	<b>20.791,83</b>
<b>Total justifié</b> (postes 1 à 5)	<b>71.537,02</b>
<b>Total à subventionner</b>	<b>16.633,47</b>
<b>Première tranche de la subvention perçue</b> (75 %)	<b>12.475,10</b>
<b>Deuxième tranche de la subvention</b>	<b>4158,37</b>

#### *1. TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS DE PERSONNEL*

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>A. Total des frais de personnel</b>	<b>76.191,00</b>
<b>B. Total des aides à l'emploi</b>	<b>11.706,73</b>
<b>TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL (A - B)</b>	<b>64.484,27</b>

#### *2. TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT*

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>1. Téléphone</b>	172,95
<b>2. Frais de port et d'envoi</b>	
<b>3. Petit matériel de bureau</b>	
<b>4. Frais d'animation</b>	
<b>5. Location de salles de travail et de réunion</b>	
<b>6. Entretien et charges</b>	844,48
<b>7. Frais de secrétariat</b>	
<b>8. Frais de déplacement</b>	112,59
<b>9. Achat de documentation</b>	
<b>10. Frais de formation</b>	493,06
<b>11. Divers</b>	3846,04
<b>TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5469,12</b>

#### *3. TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS D'INVESTISSEMENT*

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>1. Travaux de rénovation légère</b>	
<b>2. Equipement en matériel</b>	992,55
<b>3. Autres achats</b>	591,08
<b>TOTAL DES FRAIS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1583,63</b>

#### 4. TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS DE CONSULTANCE

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
Frais de consultance	
Frais de consultance	
<b>TOTAL DES FRAIS DE CONSULTANCE</b>	<b>0,00</b>

#### 5. TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS DE SUBVENTION

<b>LIBELLE (à l'exception des subventions article 18)</b>	<b>MONTANT</b>
Identification du partenaire :	
Identification du partenaire :	
Identification du partenaire :	
Identification du partenaire :	
<b>TOTAL DES FRAIS DE SUBVENTION</b>	<b>0,00</b>

⇒ **ce rapport financier est approuvé** lors de la commission d'accompagnement du 7 mars 2016.

Les documents numériques produits par le module eComptes (Balance des recettes et des dépenses de la fonction 84010), certifiés conformes par le Directeur financier et signés électroniquement par la Bourgmestre et la Directrice générale, accompagné de la délibération du Conseil communal seront transmis, pour le 31 mars 2016 :

à l'adresse [pcs.actionssociale@spw.wallonie.be](mailto:pcs.actionssociale@spw.wallonie.be)

et une version informatique du rapport financier simplifié 2015 à l'adresse [dics@spw.wallonie.be](mailto:dics@spw.wallonie.be)

Au regard des moyens humains et financiers limités qui sont les nôtres dans le cadre de la politique sociale locale en général et du PCS en particulier, il n'est guère possible de relever en même temps tous les défis. Il est par contre réaliste de focaliser son attention et son énergie sur un nombre de projets limités, mais entre lesquels des synergies sont possibles et souhaitables, et dont il est pressenti que la coordination constitue d'abord un plus value avant d'être une charge supplémentaire.

Dans le PCS 2014-2019, on a déjà installé la continuité dans les 9 actions que propose le nouveau Plan. Ces actions viennent d'être énumérées dans les pages précédentes avec la notification du travail déjà entrepris et des perspectives pour l'avenir.

Un nouveau projet avait été identifié, en séance précédente, qui pourrait servir de nouveau lieu de stage pour les stagiaires en ISP (action N°2 du Plan de Cohésion sociale 2014-2019 :

○ **Le projet de la ferme arc en ciel**

→ La parole est donnée à Stéphane qui remplace, ce jour, Serge PEEREBOOM, initiateur du projet :

Outre son caractère novateur et la possibilité de bénéficier au moins en partie de sources de subventionnement indépendantes du PCS, il a en commun son point d'ancrage géographique, une dimension animation et un caractère interrelationnel, avec une attention particulière envers les stagiaires, en demande de trouver leur voie. Dans ce projet, il y a plusieurs aspects, secteurs :

1. Production
2. Accueil à la ferme
3. Formation
4. Sensibilisation sur les pesticides (problème de cancer par l'environnement empoisonné)

Ces aspects sont liés, interconnectés. Il faut établir un plan d'action et étendre cela beaucoup plus loin qu'à ces actions.

La ferme arc en ciel existe depuis 1987. C'est une ferme agro écologique expérimentale => ferme bio

Ils y réalisent des paniers de légumes de saison. Ils voudraient conscientiser les gens à ceux-ci.

A partir de mai, ils vont essayer de se recentrer sur le local. (Wellin et environs)

Depuis 2012, ils font partie des fermes épis : 1-2 jours/ semaine, accueil des jeunes et stagiaires qui veulent se former au travail du paysan maraicher.

Ils veulent garder le lien avec la terre : produit local et de saison, et la sensibilisation sur les pesticides...

Il faut penser globalement, mais agir localement.

Grâce au PCS, ils ont obtenu une subvention de 10.000€ (6700 € sont utilisés pour le travail d'une agence conseil qui à la tâche de monter le plan financier, juridique, planning du projet voulu), les 3300€ restants ont servi à l'achat de matériel de formation (tables et chaises)

Dans leur projet, ils prévoient la mise en place d'ateliers avec des thèmes précis, des ateliers jeux,

- en journée et en soirée (veillée) mais aussi des cours de cuisine, de vannerie, des balades champignons, plantes comestibles, etc.

Ce programme est travaillé pour un public plus adulte, mais pourquoi pas pour plus jeune aussi s'il y avait des demandes.

Principaux évènements liés à cette action en 2015

Juin 2015

▪ Vendredi 5 juin 2015 de 19h à 21h et samedi 13 juin de 10h à 12h.

**Séances d'information** sur notre nouveau système participatif – Gratuit .

▪ Samedi 13 juin, de 13h à 18h : **balade plantes sauvages comestibles** – 20€ ou gratuit pour les partenaires

- Vendredi 19 juin de 19h à 22h : **Soirée jeux** : – 1€ (+ petit bar)
- Samedi et Dimanche 20 et 21 juin : Weed-end vannerie sauvage – 100€/130€ avec repas et logement
- Samedi 27 juin : "Plat en résistance" : un chef vient préparer un bon repas avec les produits de la ferme – 32€/ pour le menu 3services

#### Juillet 2015

- Vendredi 3 juillet 2015 de 19h à 21h et samedi 11 juillet de 10h à 12h. **Séances d'information** sur notre nouveau système participatif – Gratuit.
- Vendredi 17 juillet de 19h à 22h : **Soirée jeux** : – 1€ (+ petit bar)
- Samedi et Dimanche 25 et 26 juillet : Petite foire de Semel
- Mardi 28 juillet : Système de Participation Garantie (SPG) : une journée de travail sur l'élaboration d'une SPG

#### Aout 2015

- Vendredi 7 aout de 19h à 21h et samedi 22 aout de 10h à 12h. **Séances d'information** sur notre nouveau système participatif – Gratuit .
- Vendredi 21 aout de 19h à 22h : **Soirée jeux** : – 1€ (+ petit bar)
- Dimanche 30 aout : **Portes ouvertes de la ferme** – Gratuit

#### Septembre 2015

- Vendredi 4 septembre : **Conférence de Rudolf Koechli au salon Valériane** (*fondateur de la ferme Arc-en-Ciel*) : – Prix salon
- Samedi 5 septembre (horaire à confirmer) : **Balade champignons** – 30€ ou gratuit pour les partenaires
- Vendredi 11 septembre de 19h à 21h et samedi 19 septembre de 10h à 12h : **Séances d'information** sur notre nouveau système participatif – Gratuit
- Samedi 19 septembre de 14h à 18h : **Visite SPG pour les partenaires** – Gratuit
- Vendredi 18 septembre 2015 de 19h à 22h : **Soirée jeux** – 1€ (+ petit bar) –

#### Octobre 2015

- Samedi 3 octobre 2015 (horaire à confirmer) : **Balade champignons** – 30€ ou gratuit pour les partenaires
- Vendredi 2 octobre de 19h à 21h et samedi 17 octobre de 10h à 12h : **Séances d'information** sur notre nouveau système participatif – Gratuit
- Vendredi 16 octobre 2015 de 19h à 22h : **Soirée jeux** – 1€ (+ petit bar)
- **Journée choucroute** / à confirmer / horaire à préciser - gratuit - réservé aux partenaires

#### Novembre 2015

- Vendredi 20 novembre de 17h à 19h et samedi 21 novembre de 10h à 12h : **Dernier panier " bonne saison", livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**

- Vendredi 20 novembre 2015 de 19h à 22h : **Soirée jeux** – 1€ (+ petit bar)

#### Décembre 2015

- Vendredi 4 décembre de 17h à 19h : premier **panier " saison creuse", livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**

- Vendredi 18 décembre de 17h à 19h : **panier, livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**

- Vendredi 18 décembre 2015 de 19h à 22h : **Soirée jeux** – 1€ (+ petit bar)

- Du 11 au 19 décembre 2015, Expo peinture de Fabrice Toussaint, un des partenaires de la ferme, engagé à leurs côtés qui leur a fait le grand plaisir de venir faire découvrir son univers artistique en exposant ses œuvres à la ferme!

- Samedi 19 décembre à 19 h : Table d'hôtes (préparé entre autres par Fabrice Toussaint) et présentation du film "La Vie moderne" - Pour les membres/partenaires de la ferme Arc en Ciel.

#### Au niveau du volet animation / ateliers,

→ Ils désirent ouvrir la ferme au groupe des classes de plein air et de dépaysement de la C.F. située à Wellin

→ La ferme participe aussi chaque année à la journée citoyenne "place aux enfants" en collaboration avec la coordinatrice de l'accueil temps libre (fabrication de petits pains et réalisation de boutures que les enfants emportent avec eux, à la fin de la journée).

Un toute boîte/prospectus devrait voir le jour (soutien financier possible ?) mais ils utilisent aussi les adresses mails des différents contacts et partenaires pour diffuser l'info.

Tout citoyen est le bienvenu pour participer aux récoltes ou autres activités, en fonction de ses possibilités, de ses connaissances de la terre.

Le souhait des initiateurs du projet de la Ferme Arc-en-ciel est que le citoyen intéressé devienne partenaire et pas client = Etre consomm ' acteur, pas juste consommateur.

#### ⇒ Présentation de l'actualité

Dans les perspectives 2016, voici énuméré le toute boîte préparé et envoyé aux contacts :

#### Janvier

- Vendredi 1 Janvier 2016, 17h à 19h : **panier**

- Vendredi 29 Janvier 2016, 17h à 19h : **panier, livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**

#### Février

- Vendredi 12 février 2016, 17h à 19h : **panier, livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**
- Samedi 13 et 14 février 2016, 9h à 17h : **formation à la ferme : "arboricultures"**, animé par Franck Nathié, formateur et chercheur en permaculture - 280€ (formation, repas et logement compris)
- Jeudi 18 au Dimanche 21 février 2016, 9h à 18h : **formation à la ferme : "haies fruitières et jardin-forêt"**, animé par Franck Nathié, formateur et chercheur en permaculture - 450€ (formation, repas et logement compris)
- Vendredi 19 février, de 19h à 22h : **soirée jeux** - 1€
- Vendredi 26 février 2016, 17h à 19h : **panier, livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**

#### Mars

- Samedi 5 mars 2016, 9h à 12h : **atelier 'soins beauté du corps... en le respectant!'** (shampoing, crème visage et corps, démaquillant), animé par Natascha Kochli, de la ferme Arc-en-ciel - 20€ / 15€ pour les partenaires + 25-30 € (max) pour le matériel au prix coutant pour la création de vos produits.
- Samedi 6 mars 2016, 10h à 12h30 : **atelier 'trousse de premiers soins au naturel pour bébé et enfants'**(aromathérapie, gemmothérapie, fleurs de bach, homéopathie), animé par Jacqueline Verreck, herboriste - 20€ / 15€ pour les partenaires
- Vendredi 11 mars 2016, 17h à 19h : **panier, livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan**
- Vendredi 18 mars, de 19h à 22h : **soirée jeux** - 1€
- Dimanche 20 mars à 12h : **"Plat en résistance" : dîner "moambe"** (plat traditionnel congolais), **bénéfices versés au BVES** (sauvetage et réinsertion des enfants soldats) - 25€
- Vendredi 25 mars 2016, 17h à 19h : **panier, livraison des commandes et ouverture du comptoir paysan.**

Pour toute information ou inscription, contactez-les :

Ferme Arc-en-ciel Les Hayettes, 6 6920 Wellin - 084/38 96 67  
[www.fermearcenciel.be](http://www.fermearcenciel.be)

### **3. ATTENTES DES PARTENAIRES**

Les différents intervenants ont pris la parole précédemment. Pas de remarques supplémentaires.

**En conclusion** du comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale du 7 mars 2016, le Président du PCS, **Valéry CLARINVAL termine la séance par ces quelques mots :**

La finalité du PCS est de promouvoir la cohésion sociale au niveau local, soit :  
« *l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux*

*droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap ».*

Au vu de ce rapport, nous répondons parfaitement à cette définition et aux deux objectifs qui doivent être poursuivis par le PCS, à savoir :

- le développement social des quartiers (Wellin est un grand quartier) ;
- la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large (pauvreté sociale, culturelle, relationnelle,...)

Notons également que la construction du plan tourne essentiellement autour de deux axes :

- l'insertion socioprofessionnelle,
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Pour rappel, le PCS est élaboré au départ d'un diagnostic local de cohésion sociale qui analyse les actions déjà réalisées sur le territoire de la commune (acquis, forces, faiblesses), les attentes de la population et les besoins restant à satisfaire (en termes de populations, quartiers, infrastructures, services,...). Ce diagnostic constitue la base pour l'élaboration de la stratégie d'actions.

Ce rapport quant à lui permet d'adapter ce plan afin de le rendre davantage en adéquation avec les attentes et besoins changeants de la population et de lui donner du dynamisme, sans oublier l'échange de moyens, d'expériences et de savoir des intervenants.

Au regard de tous ces éléments, le bilan du PCS est très positif. L'expérience acquise durant ces années permet d'améliorer continuellement l'ensemble du dispositif. Je tiens à féliciter et apporter mon soutien aux personnes qui s'engagent dans ce cheminement. Ces différentes actions représentent autant d'avancées qui visent à promouvoir la cohésion sociale et le bien-être de tous les citoyens.

*A l'unanimité,*

**DECIDE** d'approuver le rapport d'activités et le rapport financier 2015 du Plan de cohésion sociale

**TRANSMET** à la DiCS la décision du conseil communal avant le 31 mars.

## **6. TERRAIN. DEPOT PRIVE. DEMANDE D'AUTORISATION.**

**Le Conseil communal,**

Revu la délibération du Collège en date du 15 septembre 2015 ;

Considérant la demande orale de Monsieur Christophe WEIBEL du 24 février 2016 quant aux dimensions de son terrain et aux limites par rapport au terrain communal ;

Considérant l'extrait de la matrice cadastrale ;

Considérant la visite sur place, de Messieurs LAMBET et TAVIER, accompagné du demandeur, en date du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;

Vu les délibérations du Collège en date du 1<sup>er</sup> et 8 mars 2016 ;

*A l'unanimité,*

**APPROUVE** la convention d'occupation à titre précaire telle que reprise ci-dessous :

---

### **Convention d'occupation précaire**

#### **Terrain communal rue de Haut-Fays, parcelle B199 B/3**

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

D'une part, la Commune de WELLIN, ci-après dénommée "le propriétaire", représenté par Mme Anne BUGHEIN-WEINQUIN, Bourgmestre et Mme Charlotte LEONARD, Directrice générale, dont le siège est sis Grand Place 1 à 6920 WELLIN, agissant en vertu d'une délibération du conseil communal prise en séance du 21 mars 2016:

**Et**

D'autre part, M. Christophe WEIBEL, domicilié .....à 6920 WELLIN, ci-après dénommé "l'occupant",

#### **IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT:**

##### **Art. 1<sup>er</sup> – Objet de la convention**

Le propriétaire cède l'usage à titre précaire du terrain situé rue de Haut-Fays, à 6924 LOMPRESZ, parcelle cadastrée B199 B 3, à l'occupant, qui l'accepte.

L'occupant reconnaît expressément que la loi sur les baux commerciaux, la loi sur le bail de résidence principale et la loi sur le bail à ferme ne sont pas applicables à la présente convention.

##### **Art. 2 – Motif de la convention**

Le terrain visé à l'article 1 est actuellement en friche. Cette convention vise à valoriser le terrain dans l'attente de la mise à jour de l'inventaire des terrains communaux.

##### **Art. 3 – Prix et charges**

L'occupant s'engage à payer, en contrepartie de cette occupation, une indemnité annuelle de 50 euros, payable anticipativement sur le compte du propriétaire n° BE 93 0910 0051 7967.

Cette indemnité sera adaptée automatiquement sur une base annuelle en fonction de l'indice des prix à la consommation, sans qu'une notification préalable ne soit requise. L'indice de départ est celui du mois de la signature de la présente convention.

L'occupant s'engage à rembourser au propriétaire tous les impôts et charges établis sur le bien.



#### **Art. 4 – Conditions d’occupation**

Les dépôts réalisés sur le terrain consistent en tas de bois, exclusivement. Aucun autre type de dépôts n’est autorisé. Les déchets et (carcasses de) véhicules quels qu’ils soient sont interdits.

Le chemin doit rester libre de toute entrave.

Le dépôt de bois ne peut pas empiéter sur les fonds voisins.

A défaut du strict respect de la convention, celle-ci devient caduque.

#### **Art. 5 – Durée de la convention**

L’occupation prend cours le 22 mars 2016. La convention est conclue pour une durée maximale de 3 ans.

La convention prendra fin anticipativement dès que le motif pour lequel elle a été conclue est réalisé ou par résiliation.

#### **Art. 6 – Résiliation**

A tout moment, il peut être mis un terme à l’occupation moyennant un préavis de 15 jours.

Si l’occupant manque à ses obligations ou ne respecte pas strictement les conditions reprises sous l’article 4, le propriétaire peut immédiatement mettre un terme à l’occupation sans préavis.

Dans tous les cas, aucune indemnité de rupture n’est due.

#### **Art. 7 – Interdiction de cession**

L’occupant ne peut céder, en tout ou en partie, l’usage du terrain visé à l’article 1, sans accord préalable et écrit du propriétaire.

#### **Art. 8 – Usage des lieux**

L’occupant s’engage à entretenir le bien en bon père de famille.

Un état des lieux pourra être dressé à la simple demande du propriétaire.

#### **Art. 9 – Garantie**

Pour garantir l’exécution de toutes les obligations qui lui incombent, l’occupant versera sur le compte du propriétaire une somme de 100 euros à titre de garantie.

Cette somme sera versée au plus tard le premier jour de l’occupation des lieux par l’occupant. Elle lui sera restituée à la fin de la convention.

#### **Art. 10 – Intérêts de retard**

Sans préjudice à tout autre droit et action du propriétaire, toute somme due ou à devoir par l’occupant en vertu du présent contrat est productive, à dater de son exigibilité, de plein droit et sans mise en demeure, d’un intérêt de 6 % l’an.

Fait en double exemplaire à WELLIN, le ..... dont chaque partie déclare avoir reçu un exemplaire.

Le propriétaire,

La Bourgmestre,  
Anne BUGHIN-WEINQUIN

L’usager

M. Christophe Weilbel

La Directrice générale,  
Charlotte LEONARD

## **7. VIVALIA. ASSEMBLEE GENERALE DU 22/03/2016.**

### **Le Conseil Communal,**

Vu la convocation adressée par l'Intercommunale Vivalia aux fins de participer à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 22 mars 2016 à 18h30 au CUP de Bertrix, Route des Ardoisières, 100 à 6880 BERTRIX ;

Vu les articles L1523-2 et L1523-12 al.1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et vu les articles 23, 25 et 27 des statuts de l'Intercommunale Vivalia ;

Vu les documents de travail annexés à la susdite convocation, relatifs aux différents points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Approbation du PV de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2015
2. Modifications statutaires en suite aux conseils d'administration des 10 février 2015 et 16 février 2016
3. Remplacement d'un administrateur, représentant les associés communaux : M. Jérrouville Paul par M. Mouzon Christoph

Après en avoir délibéré,

*A l'unanimité,*

### **DECIDE**

1. de marquer son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale Vivalia tels qu'ils sont repris dans la convocation, et les propositions de décisions y afférentes,
2. de charger les délégués désignés pour représenter la commune par décision du Conseil communal du 03 janvier 2013 de rapporter la présente délibération telle quelle à l'Assemblée générale de l'intercommunale Vivalia du 22 mars 2016,
3. de charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération et de déposer une copie conforme de celle-ci au siège de l'intercommunale Vivalia, le plus tôt possible avant l'Assemblée générale.

**L'ordre du jour de la séance publique étant épuisé, la présidente prononce le huis-clos et le public se retire.**

## **HUIS-CLOS**

**L'ordre du jour de la séance à huis-clos étant épuisé, la Présidente lève la séance à 21 heures 20.**

**Le Directeur général f.f.  
Jean-Pierre ROBE**

**Par le Conseil,**

**La Bourgmestre  
Anne BUGHIN - WEINQUIN**